

Bulletin municipal - n° 45

février 2011

DUGNY

Une ville qui vous informe



Vœux 2011



Budget 2011



Dugny dans le Grand Paris



Projet de Ville
2011-2014

Sommaire

Voeux 2011	3
Vie locale	6
Le Grand Paris	8
Urbanisme	10
Environnement	11
Budget 2011	12
Projet de Ville	16
Sports et loisirs	20
Du côté des associations	22
Retour en images	24
Agenda	26
Logement	28
Sécurité	28
Divers	29
Expression libre	30



Le Préfet de la Seine-Saint-Denis, M. Christian LAMBERT, a souhaité rencontrer la municipalité afin d'aborder avec elle la vie locale, ses contraintes et ses besoins.

A cette occasion, il a précisé le soutien de l'Etat dans les projets 2011-2014 de la ville.



**André VEYSSIERE,
Maire de Dugny,
et son équipe municipale**

**vous souhaitez
une bonne année 2011.**

Jeudi 13 janvier 2011 – Vœux de M. André VEYSSIERE

Vœux 2011

Un discours tourné vers l'avenir !

>>> Le jeudi 13 janvier, M. le Maire, André VEYSSIERE a adressé ses vœux à la population dugnysienne. Il a remercié chaleureusement son équipe municipale et l'ensemble des professionnels qui travaillent sur Dugny et qui œuvrent pour le développement de la ville et sa cohésion sociale. Le discours était orienté vers l'avenir et M. André VEYSSIERE a salué les projets en cours et futurs qui feront de Dugny l'une des villes les plus agréables de notre département.

“Ces dernières années ont été riches en réalisations dans tous les domaines. Nos engagements et nos décisions ont été arrêtés pour que Dugny devienne une des plus jolies villes de notre département.

Pourtant, certaines lacunes persistent.

Pour que l'importante demande de logements soit satisfaite sur notre ville, nous devons continuer à bâtir pour instaurer la prospérité dans le présent, mais aussi et surtout pour demain.

D'une part, au deuxième semestre de cette année, **146 logements** seront livrés et répartis de la façon suivante :

- 118 logements en locatif intermédiaire et supérieur par la société Sodearif et le Groupe Immobilière 3F. Je rappelle que la première pierre a été posée le 3 juin 2010 par M. Benoist Apparu, Secrétaire d'Etat chargé du Logement et de l'Urbanisme.
- 28 logements par une société privée réservataire unique du 1% patronal réservé aux entreprises qui bénéficient du statut du prêt locatif supérieur par Kaufman & Broad.

D'autre part, deux fois 16 logements en accession sociale à

la propriété sont actuellement à l'étude avec le bailleur Toit et Joie, ainsi que 38 logements en lieu et place de l'ancienne cuisine centrale avec la société Sodearif.

C'est dans le cadre et grâce au plan de relance du gouvernement et avec des financements de l'Etat et de la région, que nous avons pu réussir ces programmes. Avec de solides dossiers présentés par la municipalité nous avons bénéficié d'aides précieuses de l'Etat par une action gouvernementale réservée en partie, aux villes de Seine-Saint-Denis.

Au 3^{ème} trimestre 2011, un chantier important sera lancé : celui d'une **résidence pour personnes âgées**. 60 logements seront conçus pour vivre en toute indépendance avec l'avantage d'être sécurisés par un garde de nuit et un service administratif. Cette belle résidence sera située sur le site du «Petit bois», nous conserverons un maximum d'arbres existants et de nouveaux seront plantés.

Un autre chantier important est à l'étude. Il s'agit de la reconstruction d'un des bâtiments du centre aéré sur le site Lorenzi.



Par ailleurs, nous avons lancé avec la communauté d'agglomération Dugny-Drancy-Le Bourget le concours d'architecture concernant **la construction du conservatoire de musique et de danse.**

Avec **l'arrivée de la Tangentielle nord et la construction de la gare de Dugny**, un nouveau quartier à l'entrée de ville verra le jour. Le projet prévoit la construction de logements en accession à la propriété, de logements étudiants, d'un immeuble de bureaux, de quelques commerces en proximité de la gare, d'une école de 11 classes et d'une maison médicalisée. L'ensemble de ces réalisations sera à l'ordre du jour de notre prochaine réunion au Conseil Général, le 17 janvier.

Pour notre avenir et celui de nos enfants, le Grand Paris est une chance pour nos villes et particulièrement pour Dugny, qui est la ville la plus enclavée du département.

Plus près de nous, la libération des terrains militaires de la base aéronavale et de l'armée de l'air va permettre de développer de nouveaux projets industriels sur plus de 40ha. Cette zone pourra être reliée au Val d'Oise par une nouvelle voirie qui rejoindra la départementale 84. Le gros du chantier s'ouvrira d'ici à 2014.

Comme le souhaite le Président de la République, la plaque aéroportuaire du Bourget aura une dimension internationale.

L'intercommunalité n'a pas compté ses heures, ni ménagé ses efforts pour faire avancer ce projet et ainsi permettre aux architectes de renommées mondiales de présenter l'aéroport de demain et son environnement. Une exposition de ces projets est actuellement proposée à l'espace Victor Hugo.

Par ailleurs, la réussite de ce développement économique et social tient à l'arrivée d'importantes sociétés aéronautiques sur l'emprise des ADP, le long de la RN2 et sur Dugny avec notamment, l'arrivée d'Eurocopter sur la base aéronavale.

Je tiens à souligner que 2010 a vu pour la deuxième année consécutive la baisse du taux de délinquance sur la ville, celle-ci a

baissé de 14%. Je tiens à rendre hommage aux services de police et de gendarmerie ainsi qu'aux sapeurs pompiers et à leur courage. La municipalité a décidé d'équiper la ville d'un système de vidéo protection. L'étude est actuellement en cours. Elle sera complétée par la mise en place d'une police municipale.

D'autre part, la ville s'attache à développer plus encore ses actions de prévention, notamment dans le cadre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. Les objectifs étant de tenir le premier Conseil des Droits et Devoirs des Familles inauguré par Nadine Morano, Secrétaire d'Etat, chargée de la Famille, le 2 juin dernier et dont le fonctionnement est mis en place à compter du 1er janvier 2011. Pour agir en amont de la délinquance et prévenir les situations d'échec scolaire, la commune va s'attacher à travailler sur l'insertion des jeunes en partenariat avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat

de la Seine-Saint-Denis dans la filière de l'apprentissage.

C'est dans ce cadre que va s'inscrire l'un des premiers temps forts de l'année 2011 avec le forum de l'apprentissage et des métiers, qui aura lieu les 4 et 5 mars et lancera les grands événements qui vont ponctuer l'année.

L'ensemble des habitants et des partenaires de la ville sera convié en mai au festival des jeux, en juin à la fête des quartiers, en septembre à la journée des associations, et en novembre à la semaine de la citoyenneté. Autant d'événements qui visent à l'animation de la ville, au développement de la cohésion sociale et à répondre aux différents besoins des dugnysiens.

Je ne voudrai pas terminer ce tour d'horizon sans vous parler de nos finances locales. Notre situation financière est saine. Cela fait trois ans que nous n'avons pas emprunté et cinq ans que nous n'avons pas augmenté les taux d'imposition de notre

Mise à l'honneur...

Les médailles d'or de la ville ont été décernées :



Madame AMISANO, pour l'ensemble de la carrière, et en grande partie au service de la ville de son mari Robert AMISANO, ancien membre du Conseil municipal, inspecteur d'hygiène dans la fonction publique territoriale, passionné de nature, agriculture et de jardinage.



Julien COURJOL (85 ans), Porte-drapeau de la Légion d'honneur depuis plus de 35 ans



Roger WATBLED ancien résistant, combattant de l'armée française (1939-1945)

ville. Fort des résultats de la gestion de l'exercice 2010 annoncé par le trésorier principal, le Conseil municipal a voté le 16 décembre 2010 le budget 2011 et, je le rappelle, sans augmentation d'impôts !

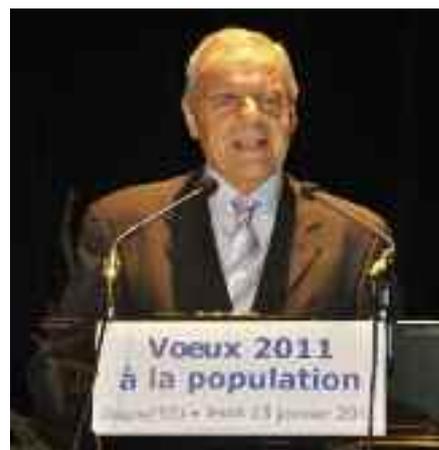
Mes chers amis, moins souffrir de la crise, nous le pouvons, en étant tous solidaires et en respectant nos priorités. Arrêtons d'avoir peur, gardons confiance et retrouvons le chemin de l'investissement. A Dugny nous faisons face, nous allons continuer le développement de notre ville avec nos partenaires !

Avant de se séparer, nous devons penser à ceux qui nous ont quittés, ils ont été nombreux en 2010. Toutefois, je citerai Patrick Behkemoun, Robert Amisano, Christine Labarre. Ils avaient tous trois servis leur ville au sein du Conseil municipal sur plusieurs mandats. Je pense aussi à Claude Pernès, le Maire de Rosny qui nous a quitté cette année, à Antoine et Vincent enlevés et tués au Niger.

Bien sûr, nous devons continuer notre chemin. L'équipe municipale et moi-même mettrons en 2011, toute notre énergie à la mise en œuvre de nos projets. Continuons à préparer notre avenir, ensemble nous réussissons, ensemble nous ferons de notre ville l'une des villes les plus agréables de notre département !

Mes chers amis, recevez mes vœux les plus chaleureux pour 2011.

Très bonne année à vous tous et à vos familles avec l'espoir et la confiance de continuer ensemble pour que nos enfants grandissent sur une terre plus belle, plus humaine et en paix. Soyez heureux et même dans les moments difficiles gardez toujours espoir."



Vive Dugny, Vive la France !

Principaux extraits du discours de M. le Maire

Les médailles de bronze de la ville ont été décernées :



• Président de l'association (ACPG-CATM) : Jean SABATIER (pour M^{me} SABATIER)

• Président de l'association 868^{ème} section des Médailles militaires : Joël VASSEUR



• Porte-drapeau et présidente de l'Association départementale des Porte-drapeaux de Seine-Saint-Denis : Annick DURIN

• Présidente de l'association Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur : Monique CAZES



Porte-drapeaux de la section Le Bourget-Aubervilliers qui assurent l'ensemble des cérémonies patriotiques sur notre ville.

• Association des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc (ACPG-CATM) : Guy GOIDIN • Bernard MEGNET • Jean-Paul MOREAU • Yvon NOTIN • Michel PAUL • Claude REAUME • Jeannine SUARD

• Porte-drapeau de la FNACA : Maurice CARRE

Des récompenses ont été remises aux jeunes :

La Jeune madelon Caroline CIUNEL et le jeune Porte-fanion Vincent PARISIS



Marielle DEFREL du Lycée professionnel François Rabelais, CAP cuisine obtenu en 1^{ère} année



Julien KHANIS, du lycée professionnel Schuman, Bac professionnel systèmes d'équipements numériques obtenu avec la mention très bien

Vie locale

Les principales décisions du Conseil municipal DU 22 NOVEMBRE 2010

BUDGET DE LA COMMUNE : DECISION MODIFICATIVE N°2010/01

Le conseil municipal adopte à l'UNANIMITÉ la décision modificative n°01 du budget communal qui s'équilibre en dépenses et en recettes pour la section de fonctionnement à 2 263,12 € et à 53 477,94 € pour la section d'investissement.

CLÔTURE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMMES ET DE CREDITS DE PAIEMENT 2010

Le conseil municipal approuve par, 23 voix POUR, 5 ABSTENTIONS, la clôture de l'autorisation de programmes et de crédits de paiements 2010, conformément aux ajustements comptables opérés.

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES DE L'EXERCICE 2011

Le conseil municipal a procédé au débat d'orientations budgétaires 2011, sur présentation d'un rapport exposé par M. le Maire.

TAUX DES TAXES MENAGES ANNEE 2011

Le conseil municipal approuve à l'UNANIMITÉ la reconduction des taux d'imposition ménages 2010 pour l'exercice 2011 comme suit :

Taxe d'habitation : 17,73 %
Taxe du foncier bâti : 28,66 %
Taxe du foncier non bâti : 78,99 %

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT (PPI) de 2010 - 2014 EXERCICE BUDGETAIRE 2011

Le conseil municipal approuve par, 23 voix POUR, 5 ABSTENTIONS, le plan pluriannuel d'investissement 2011-2014.

AUTORISATION DE DEPASSEMENT DU COS SUR UNE PARCELLE DE TERRAIN CADASTRE C149

Le conseil municipal accepte par, 23 voix POUR, 5 voix CONTRE, l'autorisation de dépassement du COS sur la parcelle de terrain cadastrée C149 pour logements sociaux et pour logements à haute performance énergétique (BBC).

COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES : DESIGNATION D'UN MEMBRE TITULAIRE ET D'UN MEMBRE SUPPLEANT

Le conseil municipal désigne par, 23 voix POUR, 5 ABSTENTIONS, en qualité de membres de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT), représentant la Ville de Dugny :

1. Membre titulaire : M^{me} Odette MATYNIA, 1^{ère} adjointe au maire, déléguée aux Finances,
2. Membre suppléant : M. Didier DELORME, conseiller municipal.

49^{ème} SALON INTERNATIONAL DE L'AERONAUTIQUE ET DE L'ESPACE 2011 : PARTICIPATION FINANCIERE DES FAMILLES POUR LE TRANSFERT DES ACTIVITES SCOLAIRES

L'assemblée délibérante admet par, 24 voix POUR, 4 ABSTENTIONS, les modalités d'organisation visant au transfert des activités scolaires et de loisirs des élèves et enfants de DUGNY, du jeudi 16 au 24 juin 2011 et approuve le principe d'une participation financière des familles pour les transferts d'activités scolaires avec nuitées, à hauteur de 55 € par séjour et par élève en classe élémentaire et maternelle.

MARCHE ARTISANAL – BOURSE AUX JOUETS ORGANISATION – GESTION – REGLEMENT

Le conseil municipal autorise à l'UNANIMITÉ l'organisation annuelle, par la collectivité, d'un marché artisanal et d'une bourse aux jouets et les règlements s'y rapportant.

CONTRAT D'ASSURANCE DES PRESTATIONS STATUTAIRES POUR LE PERSONNEL MUNICIPAL : LANCEMENT D'UNE CONSULTATION

L'assemblée municipale, à l'UNANIMITÉ, autorise l'organisation d'une procédure de consultation par appel d'offres ouvert pour la fourniture de prestations de services d'assurances pour le personnel municipal de la ville.

EXPLOITATION DES INSTALLATIONS DE GENIE CLIMATIQUE DES BATIMENTS COMMUNAUX ET SCOLAIRES : LANCEMENT D'UNE CONSULTATION

Le conseil municipal, à l'UNANIMITÉ, autorise l'organisation d'une procédure de consultation par appel d'offres ouvert pour l'exploitation des installations de génie climatique des bâtiments communaux et scolaires de la ville.



PROJET DE SANTE DU CENTRE MUNICIPAL DE SANTE DE LA VILLE DE DUGNY, ET DE SON ANNEXE

L'assemblée délibérante approuve à l'UNANIMITÉ, le « Projet de santé de la ville de Dugny » et le règlement intérieur du Centre municipal de santé.

STAGES SPORTIFS MULTISPORTS POUR JEUNES : MISE EN ŒUVRE - ORGANISATION - TARIFICATION REGLEMENT

Le conseil municipal approuve à l'UNANIMITÉ, l'organisation des stages sportifs multisports pour jeunes.

PROGRAMMATION CULTURELLE 2011

L'assemblée délibérante adopte par 19 voix POUR, 9 ABSTENTIONS, la programmation culturelle 2011 et la tarification.

BUDGET PRIMITIF 2011 DE LA COMMUNE

Le conseil municipal adopte par 23 voix POUR, 5 voix CONTRE, le budget primitif 2011 de la commune d'un montant de 22 022 342 € qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 18 411 506 € pour la section de fonctionnement et à 3 610 836 € pour la section d'investissement.

MODALITES DE FINANCEMENT DES ASSOCIATIONS

L'assemblée délibérante admet par 23 voix pour, 4 ABSTENTIONS, les modalités de financement des associations locales.

BUDGET PRINCIPAL DE LA COMMUNE DE DUGNY : SEUIL UNITAIRE ET DUREES D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS

L'assemblée délibérante approuve à l'UNANIMITÉ, les propositions formulées quant au seuil unitaire et aux durées d'amortissement des immobilisations du budget principal communal.

DESAFFECTATION ET DECLASSEMENT DES VEHICULES DU PARC AUTOMOBILE HORS D'USAGE

L'assemblée délibérante accepte à l'UNANIMITÉ, la procédure de désaffectation de ces biens appartenant au parc automobile municipal, permettant ainsi le déclassement de ces biens du domaine public communal et son classement dans le domaine privé communal.

AUTORISATION DE CESSION DE LA PARCELLE DE SECTION CADASTRALE C149

Le conseil municipal adopte par, 23 voix POUR, 5 voix CONTRE, l'autorisation de cession de la parcelle de section cadastrale C149, d'une superficie de 1 692 m² attenante à la rue Guénard.

Les principales décisions du Conseil municipal DU 16 DECEMBRE 2010

BUDGET DE LA COMMUNE : DECISION MODIFICATIVE N°2010/02

Le conseil municipal adopte par 23 voix POUR, 5 ABSTENTIONS, la décision modificative n°02 du budget communal qui s'équilibre en dépenses et en recettes pour la section de fonctionnement à 58 657,95 € et à 3 740,00 € pour la section d'investissement.

PROJET de VILLE 2011-2014 OBJECTIFS GENERAUX ET ORIENTATIONS

Le conseil municipal accepte par 24 voix POUR, 4 voix CONTRE, la mise en œuvre du «Projet de Ville 2011-2014».

PROJET EDUCATIF LOCAL 2011-2014 DE LA VILLE DE DUGNY : OBJECTIFS ET ORIENTATIONS

Le conseil municipal approuve par 23 voix POUR, 5 ABSTENTIONS, les objectifs et les orientations du Projet Educatif Local 2011-2014.



Vie locale

DEMOLITION DU BATIMENT DE LA PARCELLE C149

Le conseil municipal accepte par 23 voix POUR, 5 voix CONTRE, la procédure de démolition de ce bien du groupe scolaire Henri WALLON et Paul LANGEVIN.

DEMOLITION D'UN BATIMENT DU CENTRE DE LOISIRS LORENZI

L'assemblée délibérante valide à l'UNANIMITÉ, la procédure de démolition de ce bien de l'enceinte du Centre de Loisirs Lorenzi.

CENTRE DE LOISIRS LORENZI : PROCÉDURE DE CONCOURS RESTREINT SUR ESQUISSE

L'assemblée délibérante autorise à l'UNANIMITÉ, l'organisation d'une procédure de concours restreint d'architecture et d'ingénierie pour la nouvelle structure du Centre de Loisirs Lorenzi.

SALON INTERNATIONAL DE L'AERONAUTIQUE ET DE L'ESPACE : DEROGATION POUR LA PROCEDURE DE MARCHES PUBLICS

Le conseil municipal adopte à l'UNANIMITÉ, la possibilité de déroger exceptionnellement à la passation de marchés à procédure adaptée (MAPA) pour les transferts d'activités scolaires qui seront conduites durant le déroulement du Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace de juin 2011.

ORGANISATION DES SERVICES MUNICIPAUX : ETAPE 4

Le conseil municipal approuve par 23 voix POUR, 5 ABSTENTIONS, l'étape 4 de l'organisation des services municipaux.

MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS : AGENT DE DEVELOPPEMENT LOCAL

L'assemblée municipale approuve par 24 voix POUR, 4 ABSTENTIONS, la mise à jour du tableau des effectifs suite à la création du poste d'Agent de développement local.

MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS : DIRECTEUR DE L'ACTION CULTURELLE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Le conseil municipal approuve par 24 voix POUR, 4 ABSTENTIONS, la mise à jour du tableau des effectifs relative au poste de directeur de l'action culturelle de la vie associative.

ABSENTEISME ET REGIME INDEMNITAIRE

Le conseil municipal valide par 23 voix POUR, 5 voix CONTRE, le principe d'une modulation du régime indemnitaire en cas d'absences pour maladie ordinaire.

REGIME INDEMNITAIRE - MODULATION DE L'IFTS

L'assemblée municipale approuve par 23 voix POUR, 5 voix CONTRE, le principe d'une minoration de l'Indemnité Forfaitaire de Travaux Supplémentaires (IFTS) en cas de baisse de la notation.

EXPERIMENTATION ENTRETIEN PROFESSIONNEL

Le conseil municipal approuve par 23 voix POUR, 5 ABSTENTIONS, l'intérêt de lancer l'expérimentation de l'entretien professionnel au sein des services de la ville de Dugny.

CONVENTION CADRE D'ACTION SOCIALE PROPOSEE PAR CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION DE LA PETITE COURONNE

L'assemblée délibérante admet par 23 voix POUR, 5 ABSTENTIONS, la nécessité d'adhérer au contrat cadre d'action sociale proposé par le Centre Interdépartemental de Gestion de la Petite Couronne d'Ile-de-France au profit des agents permanents de la Ville de Dugny présents sur la collectivité depuis plus de 6 mois.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'AEROPORT DU BOURGET : MODIFICATION DES STATUTS

L'assemblée municipale adopte à l'UNANIMITÉ, la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de l'Aéroport du Bourget.

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'AEROPORT DU BOURGET : REGLEMENT INTERIEUR DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES (CLECT)

Le conseil municipal prend acte du règlement intérieur de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT).

PROJET DE RESEAU DE TRANSPORT PUBLIC DU GRAND PARIS AVIS DE LA COMMUNE DE DUGNY

L'assemblée municipale valide à l'UNANIMITÉ, le projet de réseau de transport public d'aménagement et de développement du pôle métropolitain du Bourget et aux trois lignes bleu, verte et rouge de ce réseau.

PLACEMENT SUR UN COMPTE À TERME AUPRES DE L'ETAT

L'assemblée délibérante autorise par 23 voix POUR, 1 ABSTENTION, monsieur le Maire pour l'ouverture de plusieurs comptes à terme auprès de l'État.

Le groupe des élus communistes et républicains (4) n'ayant pas pris part au vote.

DELEGATIONS D'ATTRIBUTION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal accepte par 23 voix POUR, 1 ABSTENTION, d'étendre les délégations d'attribution du Conseil municipal et abroge la délibération n°2008/17 du 31 mars 2008.

Le groupe des élus communistes et républicains (4) n'a pas pris part au vote.

Création d'un espace confessionnel islamique au «nouveau cimetière» de Dugny

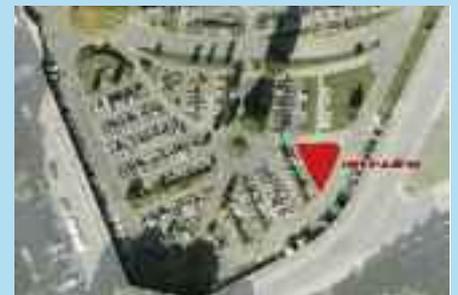
Lors du Conseil municipal du 27 septembre 2010, M. le Maire, André VEYSSIERE, a décidé de la création d'un carré musulman au «nouveau cimetière» de Dugny, à l'intersection des parcelles A et F, et selon le principe que toute personne décédée soit enterrée décemment sans distinction de culte ni de croyance.

Cet espace de confession islamique est d'une superficie de 75 m² et peut accueillir une trentaine de corps.

Jusqu'à présent le «nouveau cimetière» accueille 1 063 sépultures, 907 sont occupées et parmi celles-ci, 37 sont de confession juive.

M. le Maire a pris cette décision suite à la demande de sépulture émanant d'une famille dugnyenne de confession islamique. Celle-ci répond également au souci de favoriser l'intégration des familles dugnyennes qui sont issues de l'immigration et à leur volonté d'inhumer leurs proches sur le territoire de Dugny.

En effet, bien que le rapatriement des corps dans leur pays d'origine soit encore majoritaire, avec le vieillissement des immigrés, la demande de carrés musulmans dans les villes s'accroît.



A noter ...

- **SAMEDI 19 MARS 2011** : Cérémonie patriotique du 49^{ème} anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie
- **DIMANCHE 24 AVRIL 2011** : Commémoration du 66^{ème} anniversaire de la libération des camps de concentration nazis
- **DIMANCHE 8 MAI 2011** : Commémoration du 66^{ème} anniversaire de la victoire de 1945
- **SAMEDI 18 JUIN 2011** : Cérémonie patriotique du 71^{ème} anniversaire de l'appel du 18 juin 1940 par le général DE GAULLE
- **PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX** :
Mardi 5 avril à 19h
Lundi 16 mai à 19h
Lundi 20 juin à 19h



Les projets du Grand Paris Dugny dans le Grand Paris

A quand les «Champs Elysées» au Bourget ?

Trois grands noms de l'architecture et de l'urbanisme - **Christian DE PORTZAMPARC, Jean-Marie DUTHILLEUL et Roland CASTRO** - ont été chargés de l'aménagement de la zone Paris-Le Bourget, considéré comme un des projets phares du Grand Paris. En améliorant et en développant les réseaux de transports publics et routiers, la gare du Bourget deviendrait «La grande gare» du Nord-Est parisien et valoriserait ainsi les communes alentours.



Le 8 novembre dernier, lors d'une importante réunion publique au Musée de l'Air et de l'Espace, les architectes ont dévoilé leurs visions pour l'avenir des villes de Dugny, du Bourget, de Drancy, du Blanc-Mesnil et de Bonneuil-en-France.

Le futur pôle métropolitain se veut un centre économique dans les domaines de l'aviation, de l'aéronautique, du tourisme d'affaire et de l'évènementiel avec le parc des expositions. Le musée de l'Air et de l'Espace qui possède des collections uniques au monde peut devenir l'un des

10 grands sites touristiques de l'agglomération. Dans le projet du Grand Paris, il serait rénové pour devenir un équipement culturel de premier plan tourné vers les grandes questions du XXI^{ème} siècle, au croisement des phénomènes de la mondialisation, du métissage culturel et de la découverte de l'univers.

Par ailleurs, l'architecte Roland Castro a l'ambition de faire de la Nationale 2 les «Champs Elysées du Bourget» avec des restaurants et un parc des expositions modernisé. La N2, qui isole aujourd'hui les villes prendrait l'allure d'une grande et belle avenue !

Et Dugny dans tout ça ?

La commune est actuellement enclavée. Les architectes ont prévu de préserver et même de valoriser l'aspect insulaire de la ville, notamment par la création, à l'est, d'un parc linéaire longeant l'aéroport, permettant ainsi de limiter les nuisances sonores. De plus, les terrains militaires actuels seraient aménagés pour créer de nouveaux espaces économiques et industriels et donc des emplois.

A l'ouest, le long du parc de la Courneuve, des îlots d'habitation seront implantés et de belles perspectives ouvertes. **La ville se prolongera jusqu'à la nouvelle gare de Dugny-La Courneuve par la construction de nouveaux logements le long de l'avenue du Général DE GAULE et dans la zone des chapeaux chinois.**



Enfin, face à la future gare, au niveau du croisement de l'avenue Waldeck Rochet, une nouvelle entrée vers le parc serait ouverte.

Bordée par des espaces verts et desservie par une nouvelle gare, Dugny sera la ville où il fait bon vivre au sein du pôle économique du Bourget !



Transports

Des projets ambitieux mais nécessaires !



Un nouveau réseau de transport va structurer le projet du Grand Paris et faire du Bourget l'un des principaux pôles d'échanges de la région.

Dès l'automne 2014, la Tangentielle Nord passera par Dugny et le Bourget !

Et la création d'un super-métro automatique «Grand Paris Express» pour relier les banlieues entre elles, vient d'être validé par l'Etat et la région Ile-de-France.

Par ailleurs, dès 2012, le RER B sera amélioré avec une desserte toutes les 3 mn. Enfin, la prolongation de la ligne de métro 7 jusqu'au Musée de l'Air et de l'Espace et l'implantation d'une gare TGV pour la future ligne Paris-Normandie sont à l'étude !

La Tangentielle, c'est parti !

Prévue pour relier Sartrouville à Noisy-le-Sec, la Tangentielle Nord est la future ligne tram-train qui permettra de se déplacer de banlieue à banlieue. Les travaux du premier tronçon reliant Epinay-sur-Seine au Bourget ont débuté le 13 décembre à Pierrefitte-sur-Seine.

Desservie par 14 gares sur 28km, la tangentielle traverse trois départements (les Yvelines, le Val d'Oise et la Seine-Saint-Denis) et passe par Dugny ! A l'emplacement de l'ancienne gare, à proximité de l'actuel rond-point de la Pigeonnière, se situera la future gare de Dugny-La Courneuve.

Les trains circuleront toutes les 5mn aux heures de pointe et toutes les 10mn aux heures creuses. Pour rejoindre Epinay depuis Le Bourget il suffira d'un seul petit quart d'heure !

Mais pour avoir la chance d'en profiter encore un peu de patience : **l'inauguration du premier tronçon est prévue pour 2014 !**

Le projet «Grand Paris Express» : un super-métro autour de Paris et 24 heures sur 24

Depuis le 25 janvier 2011, l'Etat et la région Ile-de-France se sont accordés sur la réalisation du projet «Grand Paris Express». Cet accord historique qui engage 32,4 Mds€ prévoit, d'ici 2024, **la modernisation du réseau de transport existant et la réalisation d'un métro automatique en rocade autour de Paris comprenant deux arcs à l'est.** De même, la ligne de métro 14 serait prolongée jusqu'aux Aéroports Charles de Gaulle et Orly.

Ce métro devrait fonctionner 7j/7 et 24h/24 et desservirait 51 gares. Cependant le tracé et les modalités techniques doivent être définis avec plus de précision et Maurice LEROY, Ministre de la Ville a commandé une étude pour l'affiner.

Mais d'ici le 30 mars 2011, date de remise de

cette étude au Ministre, les franciliens doivent se contenter des belles promesses qu'affiche cet accord historique !

Chiffres clés

(Parisien du 27 janvier 2011)

32,4 Mds€ d'investissements pour l'ensemble des transports de l'Ile-de-France dans les 15 ans à venir.

51 gares sont prévues sur le futur supermétro.

2017 : Mise en service de certains tronçons du supermétro : la ligne 14 prolongée jusqu'à Carrefour-Pleyel et l'Arc sud dans le Val-de-Marne.

80% des trajets banlieue-banlieue se font aujourd'hui en voiture.

200 km de bouchons quotidiens en Ile-de-France pour le seul pic du matin à 8h30.

2 à 3 millions de voyageurs sont attendus chaque jour dans le futur supermétro à son achèvement.



En 2011, Dugny accueille 118 nouveaux logements basse consommation rue Guynemer

2010 a vu démarrer la construction d'un ensemble immobilier à l'architecture respectueuse du cadre existant et aux préoccupations environnementales ambitieuses. La livraison du projet, réalisé par SODEARIF pour le compte du bailleur Groupe Immobilière 3F, est prévue au dernier trimestre 2011.



Benoist APPARU à Dugny
Pose de la 1^{ère} pierre des 118 logements

Benoist APPARU, Secrétaire d'Etat au Logement et à l'Urbanisme est venu à Dugny, le jeudi 3 juin, pour la pose de la 1^{ère} pierre des 118 logements rues Guynemer-Guénard.

Ce programme est le fruit d'un partenariat entre la collectivité locale de Dugny, l'opérateur privé Sodearif (filiale de développement immobilier Bouygues Bâtiment Ile-de-France) et le bailleur Groupe Immobilière 3F.

L'allure des bâtiments apparaît désormais clairement dans l'environnement dugnysien. Le chantier suit son cours, à bon rythme. Il a été mis en place dans le souci de respecter le confort des riverains et des élèves de l'école Paul Langevin avec l'aménagement des horaires des travaux et le maintien vigilant de la propreté du site.

Mais l'intégration de l'ensemble ne s'arrête pas au chantier : dans le prolongement des travaux d'embellissement du centre ville, SODEARIF, BOUYGUES BATIMENT ILE-DE-FRANCE et le Groupe Immobilière 3F se sont engagés dans la réalisation de 118 logements locatifs soigneusement intégrés dans leur environnement.

L'objectif affiché est en effet, d'apporter à la ville de Dugny des constructions aux lignes simples et actuelles. L'architecture forme ainsi un accompagnement et une transition avec les constructions environnantes grâce à l'emploi de matériaux de facture traditionnelle comme les tuiles en toiture. L'ensemble intègre par ailleurs d'importants espaces verts côté rue et côté jardin ainsi qu'un grand nombre de places de stationnement en sous-sol permettant de ne pas perturber l'équilibre du quartier.

Le projet en quelques chiffres :

- 118 logements allant du studio au 5 pièces,
- 180 m² de panneaux solaires en toiture,
- Moins de 50kWh de consommation énergétique par m² et par an,
- 30% de production d'eau chaude sanitaire par énergie solaire,
- Environ 2.500 m² d'espaces verts,
- 28 arbres à haute tige replantés.

Des préoccupations environnementales fortes

«Nous avons également conçu un projet respectueux de l'environnement et très performant sur le plan énergétique» précise Hervé VACHON, architecte de l'ouvrage. «La configuration de l'ensemble a rendu possible l'intégration de technologies à la fois simples et innovantes permettant d'atteindre le label «Bâtiment Basse Consommation (BBC)» ajoute-t-il, «un des labels énergétiques les plus exigeants actuellement». L'installation en toiture sur les deux corps de bâtiment de 180 m² de panneaux solaires orientés plein Sud a dès

lors été prévue, ces panneaux apporteront suffisamment d'énergie «gratuite» pour assurer la production de 30% de l'eau chaude des logements. La mise en œuvre des bâtiments et l'utilisation d'isolants de haute performance permettront également de réaliser des économies de charges significatives grâce à une consommation énergétique cible inférieure à 50kWh par m² et par an soit 2 à 3 fois moins que les constructions neuves classiques.



Des travaux...

Démolition d'un bâtiment du centre de loisirs Lorenzi

Le Conseil municipal a validé la procédure de démolition d'un des bâtiments datant des années 50 du centre de loisirs Lorenzi de Dugny.



Le 16 août 2010, la Municipalité a décidé le **déplacement des activités du centre de loisirs sur l'enceinte du groupe scolaire Langevin-Wallon, en raison de la stabilité menacée du bâtiment. Celui-ci présentait un risque majeur pour la sécurité des enfants.** Une réorganisation des espaces d'activités a été initiée pour optimiser les lieux d'accueil dans les autres bâtiments communaux.

Les experts ont confirmé la **«fragilité» et «l'état de délabrement» de la structure** qui permettent difficilement d'envisager des travaux de réparation.

Ainsi, la démolition du bâtiment permettra de mettre en sécurité l'ensemble du site du centre de loisirs Lorenzi et dans les prochains mois facilitera de nouveau son accès aux enfants les mercredis et durant les vacances scolaires.

Lancement du concours restreint d'architecture et d'ingénierie pour un nouveau centre de loisirs

Ce nouveau projet sera édifié en remplacement du bâtiment qui sera démoli pour cause de vétusté. **Il permettra l'accueil de 250 enfants, de 6 à 13 ans pour la rentrée 2013.**

Il traduira les grandes lignes directrices de la politique municipale.

A savoir :

- pérenniser et améliorer la qualité de l'accueil et de l'activité de loisirs sur les structures municipales,
- préserver les espaces naturels,
- permettre des économies d'énergie, en répondant aux normes B.B.C. (Bâtiment Basse Consommation qui imposera une consommation d'énergie inférieure à 50kw),
- s'inscrire dès aujourd'hui dans une démarche HQE (Haute Qualité environnementale).

Le concours permettra une mise en compétition de différents candidats et offrira ainsi un panel de choix variés et riches d'expérience de chaque maîtrise d'œuvre, permettant ainsi la sélection du projet d'architecte.

Développement durable à l'honneur !

Les 8, 9 et 10 octobre 2010 la Communauté d'Agglomération de l'Aéroport du Bourget organisait à l'Espace culturel du Parc de Drancy, le 5^{ème} salon des énergies renouvelables et pour la maîtrise de l'énergie.

En amont du salon une **«semaine du développement durable»** a permis aux enfants de se sensibiliser sur ces questions.

Le salon proposait des expositions, des maquettes, des films documentaires, des conférences, des animations etc. Il fourmillait de bonnes idées pour participer au développement durable, parmi lesquelles le tri sélectif des déchets que la mairie de Dugny présentait. Par ailleurs, **le 5 octobre, deux classes de CM2 de l'école Langevin se sont rendues sur le salon accompagnées par l'ambassadeur du tri de la municipalité.** Suite à la projection d'un film sur le développement durable, les enfants devaient répondre à un questionnaire qui leur permettait de décrocher leur **«Permis durable»**. Pour faire participer les parents, les enfants revenaient avec eux le samedi pour le retirer et assister à



Environnement



un spectacle de théâtre et une conférence sur les énergies renouvelables.

En 2011, la mairie poursuivra des **actions pour le développement durable** en direction du public jeune. Parmi les projets proposés, citons l'exposition sur le tri sélectif dans le hall des écoles, ou la création de jardins pédagogiques.

Le développement durable, une idée qui fait son chemin !

Finances

Budget 2011



Odette MATYNIA
Adjointe au maire

Finances et personnel
communal

Les premières procédures de gestion financière instaurées au sein de la collectivité dès l'exercice 2007, puis celles comptables appliquées au sein de la collectivité au cours de l'exercice 2010 ont permis en fin d'année 2010 une parfaite lisibilité sur la gestion saine et maîtrisée des finances de la Collectivité.

C'est la raison pour laquelle la Municipalité a proposé à l'adoption du Conseil municipal du 16 décembre 2010 le vote du Budget primitif 2011, forte des bons résultats de gestion de l'exercice 2010 annoncés par le Trésorier.

Grâce à une gestion des finances locales rigoureusement maintenue par les services municipaux, il est donc confortable de dire que la gestion financière et comptable actuelle de la ville de DUGNY ne souffre d'aucune inquiétude. Elle sera poursuivie au cours des prochains exercices budgétaires, afin de faire face et de passer la crise économique et sociale qui touche de nombreuses familles de Dugny, et surtout pour ne pas toucher aux impôts-ménages des contribuables dugnysiens. Bien entendu, ce budget 2011 restera soumis aux contraintes économiques et financières internationales et nationales, et intègre notre adhésion à la Communauté d'Agglomération de l'Aéroport du Bourget.



Budget 2011

Poursuite d'une gestion responsable, solidaire et sans augmentation d'impôts !

Le BP 2011, voté par le Conseil municipal le 16 décembre 2010, a été élaboré en tenant compte des décisions gouvernementales en matière de finances publiques (la réforme de la taxe professionnelle, la contribution économique territoriale, le gel des dotations de l'Etat, etc.) et des orientations budgétaires municipales, présentées le 22 novembre dernier, qui sont d'une grande importance pour cette seconde partie de la mandature municipale.

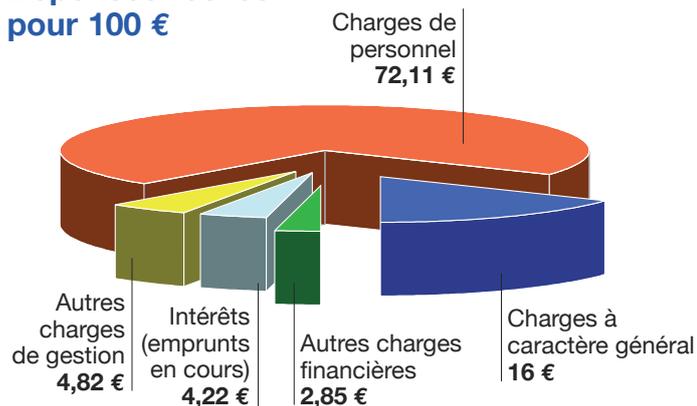
Ce budget sera exécuté dans une volonté de gestion responsable qui se traduit par le contrôle des dépenses courantes, la suspension du recours à l'emprunt depuis l'exercice 2008 et la maîtrise de la fiscalité locale menée depuis plusieurs années. Cette déclinaison de décisions budgétaires s'exécutera dans la continuité de gestion de ces dernières années, dans la perspective des futurs exercices, notamment de la conduite du «**Projet de Ville 2011-2014**», et plus particulièrement sur **les thématiques de l'Education, de la Formation, de la Citoyenneté et du Cadre de vie**, et des programmes d'investissement envisagés au Plan pluriannuel d'investissement (PPI) 2011-2014.

Dans une démarche de rationalisation des moyens disponibles et de gestion cohérente et maîtrisée des besoins des services, le BP 2011 prend en compte :

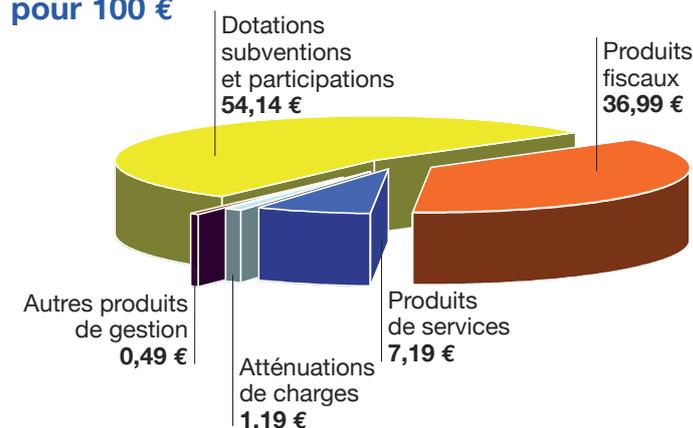
- **les effets de la crise financière, économique et sociale** qui n'épargne pas les dugnysiens. La mission du Centre communal d'action sociale (CCAS) a un rôle majeur auprès de certains dugnysiens, afin d'éviter l'aggravation de leur situation précaire,
- **la volonté municipale d'assurer une qualité de service public** par la conduite et le maintien d'actions qu'elles soient contractualisées ou de droit commun, et notamment dans le cadre de la mise en œuvre du «**Projet de Ville 2011-2014**», et des opérations d'entretien et de préservation du patrimoine communal,

• Section fonctionnement

Dépenses réelles pour 100 €



Recettes réelles pour 100 €



Réforme de la taxe professionnelle

La réforme de la TP entre dans sa deuxième phase, comme prévu initialement. C'est ainsi qu'en autres mesures, l'Assemblée nationale a voté le principe de la fiscalité mixte pour tous les EPCI à compter du 1^{er} janvier 2011.

La réforme de la TP ne devrait pas impacter directement les budgets communaux. En effet, les conséquences du transfert de la TH départementale au niveau communal, soit pour la CAAB dans le cas de Dugny, seront neutralisées en 2011.

Le redéploiement des postes d'emploi titulaires existants, l'expertise sur le taux d'absentéisme au travail et celle de la gestion administrative des compétences seront poursuivis en raison d'une masse salariale encore trop importante par rapport aux normes départementales et nationales,

- **la maîtrise de l'engagement des dépenses et du recouvrement des recettes** par le contrôle sur l'opportunité de la dépense et le suivi d'une trésorerie active, assurés avec la compétence des services de la commande publique et du contrôle de gestion, outils essentiels d'une gestion active et dynamique pour la collectivité au cours de l'exercice 2011, et suivants,
- **l'ouverture d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement (AE/CP)**, dépendant du PPI 2011-2014. La procédure des AE/CP permet de ne pas recourir à l'emprunt pour financer les investissements et par conséquent de ne pas faire subir de pression fiscale supplémentaire aux contribuables dugnysiens.

Le Budget primitif (BP) 2011

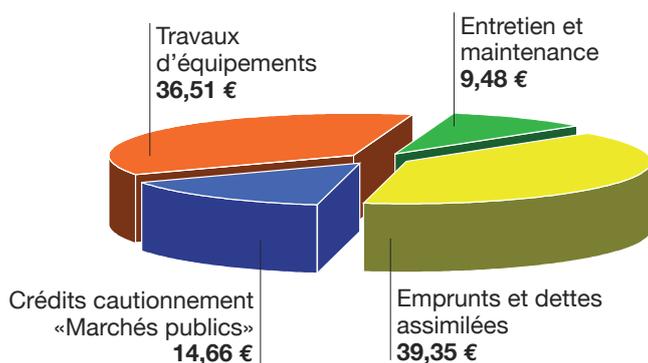
Le BP 2011 arrêté s'équilibre en recettes et en dépenses à **22 022 342 €** dont :

- **18 411 506 €, pour l'équilibre de la section de fonctionnement,**
- **3 610 836 € pour celui de la section d'investissement.**

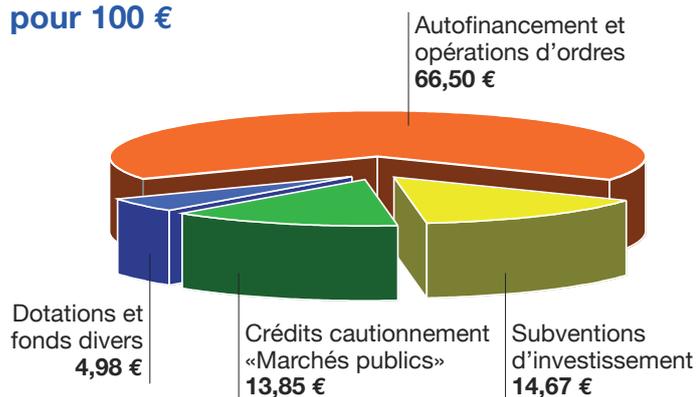
La diminution des crédits inscrits en section d'investissement s'explique par le fait que le BP 2011 ne reprend pas de façon anticipée le résultat 2010, non connu en décembre dernier, contrairement au BP 2010 qui reprenait en mars l'excédent exceptionnel du résultat 2009 qui bénéficiait du produit des cessions réalisées.

• Section investissement

Dépenses réelles pour 100 €



Recettes réelles pour 100 €



Communauté d'Agglomération de l'Aéroport du Bourget et la commune de Dugny

L'entrée de la ville de DUGNY dans l'intercommunalité le 1^{er} janvier 2009 a conduit à la mise à disposition de services municipaux à la gestion de la CAAB, à savoir : la médiathèque, le conservatoire, le multi-accueil, la restauration collective, la collecte et le traitement des ordures et déchets, le tri sélectif, les systèmes d'information.

Les charges de fonctionnement assurées directement par la Communauté d'Agglomération de l'Aéroport du Bourget pour la gestion des compétences transférées, ainsi que celles de la section d'investissement qui seront inscrites au BP 2011 de la structure intercommunale, et non à celui de la ville, sont estimées à environ **3 350 000 €**. La contribution de la CAAB versée à la collectivité pour la mise à disposition de personnels est estimée à un montant de **1 273 100 €**.

La transformation de la Communauté de Communes de l'Aéroport du Bourget, devenue Communauté d'Agglomération (CAAB) à contribution économique territoriale unique (CET unique) au 1^{er} janvier 2010, a conduit au transfert de l'ancienne taxe professionnelle perçue par la ville, devenue CET, au profit de la CAAB. Cependant, cette dernière reverse une compensation à la ville.

Nouvelles compétences : le 6 décembre dernier, le Conseil communautaire de la CAAB a ajouté de nouvelles compétences : la gestion des photocopieurs des services municipaux et des écoles de la ville, les illuminations de Noël, une étude sur l'éclairage public, la capture d'animaux, la désinsectisation et dératisation des biens communaux et réseaux.

Toutes ces compétences transférées ont un impact significatif sur le budget principal communal, qu'il convient de considérer tant au niveau des dépenses qu'à celui des recettes dans la gestion courante de la collectivité.

La mutualisation de services entre collectivités de la CAAB sera développée car elle demeure un levier d'efficacité de résultats, d'une qualité de services et d'une source de préservation des moyens financiers pour chaque collectivité adhérente à cette démarche.

Finances

Budget 2011

BUDGET 2011 en chiffres

Population INSEE 2008 :
10 563 habitants

Impôts ménages :

Taxe d'habitation :	17.73 %
Taxe du foncier bâti :	28.66 %
Taxe du foncier non bâti :	78.99 %

Un budget 2011 de 22 022 342 €,
dont en :
crédits de fonctionnement : 18 411 506 €
crédits d'investissement : 3 610 836 €

- Dépenses réelles de fonctionnement : 1 535€/hab
- Produit des impositions directes : 484 €/hab
- Encours de la dette : 1 405 €/hab
- Remboursement du capital : 191 €/hab
- Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement : 81 %

Gratuité de la restauration par enfant
en école élémentaire : de 265 € à
455 €, selon le quotient familial.

La section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement en légère augmentation (0,60%)

Elles sont estimées à 18 411 506 €, pour des dépenses réelles de 16 210 339 € (+ 0,60%), soit sensiblement identiques à celles du BP 2010, et tiennent compte à la fois des résultats des exercices 2009 et 2010 prévisionnels. Le crédit de 2 401 167 € constitue l'autofinancement dégagé.

Les charges à caractère général

Les crédits d'un montant de 2 593 667 €, liés à la gestion courante de la collectivité, sont en baisse de 14 290 € (-0,55 %) par rapport au BP 2010, et représentent 16% des dépenses réelles de fonctionnement estimées. Ils permettent d'assurer les services auprès de la population pour les actions de droit commun et celles relevant

de dispositifs de «Politique de la Ville», de santé publique, de politiques sociales, coordonnées dans le cadre de la mise en œuvre du «Projet de Ville 2011-2014».

Les services municipaux se voient donc dotés de moyens identiques à ceux de l'année 2010 pour la mise en œuvre des actions, lesquelles cohérentes dans leurs applications locales concerneront essentiellement *les enfants et les jeunes dans leurs temps d'éducation globale et de loisirs, et selon le cadre d'intervention du «Projet de Ville».*

Les charges de personnel

Le montant des crédits est estimé à 11 690 000 €, soit une augmentation de 90 330 € (+0,78%) de la masse au regard du BP 2010 (11 599 670 €), et représente 72,11% des dépenses réelles de fonctionnement, soit un poste de dépenses qui demeure stable, tout en considérant la baisse constante des dépenses réelles de la collectivité, résultat d'une gestion maîtrisée de la dépense publique.

Les crédits portent sur la rémunération des agents titulaires, pour 4 722 085 € (+1%), des agents non titulaires, des charges sociales, de la cotisation au contrat Assurances statutaires. L'impact du déroulement de carrière des agents (GVT) étant estimé à 2%, **le niveau de la masse salariale demeure donc stable par rapport au BP 2010.**

Les autres charges de gestion courante

Le montant de crédits affectés est de 781 929 €, soit une baisse de 140 110 € (-15,20%) par rapport au BP 2010. Il comprend notamment la participation de la commune au fonctionnement du Service départemental d'incendie et de secours, pour un montant de 170 000 €, et les crédits de subventions aux associations et au CCAS, pour un montant global de 415 459 €.

Les autres charges financières

Elles sont estimées à 1 144 743 €, et concernent principalement les charges financières d'un montant de crédits de 933 688 €, soit 5,76% des dépenses réelles, dont 683 500 € pour le remboursement des intérêts des différents emprunts en cours et 250 188 € pour les intérêts courus non échus (ICNE).

Les recettes de fonctionnement stables

Elles sont estimées à 18 411 506 € soit une hausse de 21 700 € (+0,12%) par rapport au BP 2010. Elles prennent en compte la participation de la Communauté d'Agglomération pour les charges supportées par la Collectivité pour les services mis à disposition.

Pour l'essentiel les produits de recettes réelles sont déterminés comme suit :

Le produit des services, du domaine et ventes diverses

Le montant global des crédits est estimé à 1 323 998 €, soit une baisse des produits de 45 653 € (-3,33%) par rapport au BP 2010 et représente 7,19% du total des recettes de cette section. Le produit provient des prestations de services et concerne les activités à caractère culturel, sportif et de loisirs, social et périscolaire et de l'enseignement conduites par la Municipalité.

Pour chaque exercice budgétaire, la collectivité prévoit une réévaluation de ses tarifs municipaux au regard des textes réglementaires et des indicateurs des prix à la consommation de l'ensemble des ménages publiés par l'INSEE, et applicable sur le principe de l'année scolaire.

Le produit des impôts et taxes

Les crédits inscrits représentent 36,99% des recettes de la section de fonctionnement. Ils sont estimés à 6 810 000 €, soit une légère augmentation de 59 217 € (+ 0,88%) par rapport au BP 2010, et comprennent pour l'essentiel les recettes émanant du produit fiscal estimé à 5 115 000 €, soit une estimation prudente d'une évolution des bases locatives de 1%.

Le produit des dotations et participations

Le produit global des dotations et participations, provenant de l'Etat, de la région, du département, de la Communauté d'agglomération et autres organismes (CAF 93, etc.), s'élève à 9 967 808 €, c'est à dire un produit en augmentation de 99 618 € (+ 1,01%) en comparaison au BP 2010. Ce produit représente 54,14% des recettes réelles prévisionnelles de l'année.

La section d'investissement

Les dépenses d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement mobilisent un montant de crédits de 3 410 836 €, dont 2 038 836 € en dépenses d'équipements et 1 342 000 € en remboursement des emprunts et dettes assimilées.

Les dépenses se présentent comme suit :

Les opérations d'équipements

Les crédits inscrits sont relatifs à l'application de l'AE/PC 2011 qui est d'un montant de 1 496 836 €, et représentent 43,88% des dépenses réelles de la section d'investissement.

Les crédits de 1 245 446 € inscrits pour la conduite des opérations d'équipements seront très nettement plus importants au cours des exercices 2012 et 2013, pour une programmation estimée à 8 079 280 €. Le PPI 2011-2014, adopté par le Conseil municipal le 22 novembre 2010, en définit les procédures budgétaires à venir.

Le montant de 251 390 € permet d'assurer la continuité du service public et vise à assurer l'entretien courant des réseaux de voirie, des bâtiments publics et des espaces publics, par l'acquisition de matériels roulants, de mobiliers et autres appareils. Plus particulièrement, ces crédits de dépenses permettront d'opérer aux améliorations de gestion des services.

Le remboursement des emprunts et dettes assimilées

L'annuité du remboursement du capital de la dette en cours est fixée à **1 342 000 €**, soit en hausse de 9,42% par rapport au BP 2010. Ce montant représente 37,17% des dépenses réelles de la section d'investissement.

Les recettes d'investissement

Les recettes de la section se caractérisent par :

Les subventions d'investissement

Un montant de **529 669 €** est inscrit dont le financement à hauteur 502 836 €

pour les opérations inscrites à l'AE/CP 2011. Il représente 14,67% des recettes de la section.

Les immobilisations en cours

Ce montant de **500 000 €**, inscrit en dépenses d'investissement, concerne le remboursement des éventuelles avances pour commencement des travaux sur les marchés publics passés.

Les dotations et fonds divers

Les crédits inscrits sont arrêtés à hauteur de **180 000 €**, et comprennent pour l'essentiel les recettes de la TLE et du FCTVA (144 000 €) en raison des dépenses consécutives aux travaux d'amélioration et de construction réalisés au cours de l'exercice 2009.

L'autofinancement et opérations d'ordres entre sections

Le crédit, représentant 66,50% des recettes, est d'un montant de **2 201 167 €**, soit 687 967 € dégagés de la section de fonctionnement (autofinancement) et 513 200 € provenant de divers

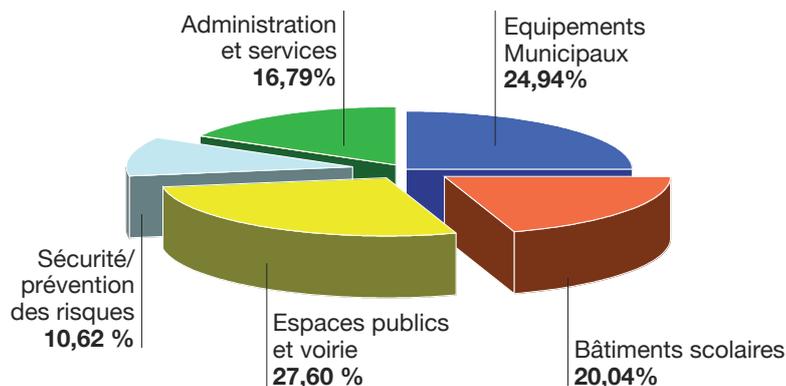
amortissements comptabilisés pour cet exercice.

C'est naturellement un budget prévisionnel, mais un budget de prudence et d'exécution.

Il reflète les réels besoins des services pour la conduite des projets municipaux qui s'inscrivent avec force et cohérence dans le «Projet de Ville 2011-2014», et ce, dès le début de l'année 2011.

● Investissements 2011

Programmes des travaux et investissements 2011



Couverture des courts de tennis (350 800 €)



Voirie communale (420 000 € inscrits)

INVESTISSEMENTS 2011	Coût des Opérations TTC	Inscriptions budgétaires 2011	RECETTES prévisionnelles 2011		Participation financière de la Ville	
			Montant	Taux	Montant	Taux
Equipements Municipaux	4 030 870 €	373 270 €	165 672 €	44,38%	207 598 €	55,62%
Bâtiments scolaires	900 000 €	300 000 €	195 000 €	65,00%	105 000 €	35,00%
Espaces publics et voirie	2 014 460 €	413 176 €	45 000 €	10,89%	368 176 €	89,11%
Sécurité/Prévention des risques	733 950 €	159 000 €	97 164 €	61,11%	61 836 €	38,89%
Total des Opérations d'Eqpts	7 679 280 €	1 245 446 €	502 836 €	40,33%	742 610 €	59,63%
Administration et services	754 890 €	251 390 €	pas de recette		251 390 €	100,00%
TOTAL des crédits	8 434 170 €	1 496 836 €	502 836 €	33,59%	994 000 €	66,41%

Ensemble donnons vie au



Les 2 et 3 juin 2010, la Municipalité a organisé le forum «Prévention, Education, Famille».

Cette première édition a été un succès : plus d'un millier de personnes y ont participé et les dugnysiens ont pu se rencontrer et débattre sur ces thématiques. Les échanges furent riches et ont permis à la Municipalité de définir un **Projet de Ville** pour les quatre années à venir, de 2011 à 2014.

Lors du Conseil municipal du 16 décembre 2010, le Maire, André VEYSSIERE, et son équipe ont présenté les axes d'actions du «**Projet de Ville 2011-2014**» orientés vers la famille et la jeunesse de la commune ; la famille, parce qu'elle représente une référence partagée mais aujourd'hui fragilisée ; la jeunesse, car 48% des dugnysiens ont moins de 30 ans.

Ces deux orientations, seront déclinées autour de quatre objectifs principaux : **l'Education, la Formation, la Citoyenneté et le Cadre de vie** qui trouveront leurs aboutissements en 2011, par l'organisation de quatre manifestations d'envergure : le salon de l'apprentissage et des métiers, le festival des jeux, Dugny fête ses quartiers et la semaine de la citoyenneté.

Afin de donner plus de cohérence à la conduite des politiques locales décidées et menées par la collectivité, sur le plan de l'action éducative et sociale, de la santé publique et des actions en direction des familles, et afin d'assurer la coordination de l'action des services municipaux, la Municipalité s'est dotée d'une **Direction de la Cohésion Sociale**.

Pour poursuivre au mieux ces objectifs, la Municipalité compte accorder une attention particulière à l'éducation, la santé, l'action culturelle et la vie associative.



L'EDUCATION est une priorité pour l'épanouissement culturel et individuel de chacun ce dès le plus jeune âge. C'est pourquoi, la Municipalité veut développer une politique en faveur des familles par le soutien de la parentalité et du rôle éducatif de la famille dans la scolarisation. Elle souhaite également que toutes et tous aient accès aux loisirs, au sport, à la culture et aux soins.

Lors du forum 2010, une instance de dialogue et de proximité dédiée à la parentalité et à la prévention de la délinquance, le Conseil des Droits et Devoirs des Familles, a été installé par le Secrétaire d'Etat, chargée de la famille, M^{me} Nadine MORANO. Le CDDF sera un outil essentiel pour la concrétisation du projet de ville.

Le festival des jeux, du 7 mai, aura pour intérêt de consolider les liens intergénérationnels.



La **FORMATION** vise à offrir aux jeunes une information adaptée pour leurs orientations scolaires et professionnelles. Celle-ci doit les conduire à un emploi pérenne et si possible proche de chez eux. Par ailleurs, des outils adaptés seront proposés pour une reconversion professionnelle aux personnes éloignées du marché de l'emploi (chômage, handicap, etc.)

Enfin, les 4 et 5 mars, se tiendra le **Salon de l'apprentissage et des métiers** qui sera consacré à l'artisanat (métiers de bouche, de l'industrie et du bâtiment, d'arts, hôtellerie, etc.). Les jeunes dugnysiens pourront s'informer sur ces métiers, les centres de formations des apprentis et ils rencontreront des entreprises.

«Projet de Ville» !

Education • Formation • Citoyenneté • Cadre de vie



Priorité à la famille et à la jeunesse !



La **CITOYENNETE** sera mise en avant par des actions développant le civisme, la prévention, la sécurité et l'accès aux droits.

Une semaine de la citoyenneté est prévue du 11 au 20 novembre, au cours de laquelle des temps forts seront conduits en partenariat avec l'Inspection de l'Education Nationale et les associations.



Améliorer le **CADRE DE VIE** des dugnysiens est le quatrième objectif fixé par le «Projet de Ville». Celui-ci implique de concevoir la rénovation urbaine en cours, avec le souci de restaurer le lien social et de favoriser l'implication des habitants. Pour cette raison, la Municipalité a recruté un agent de développement local.

Les 18 et 19 juin, l'évènement «Dugny fête ses quartiers» sera la concrétisation et la reconnaissance d'une mixité sociale et culturelle partagée sur la ville.

Les 4 objectifs prioritaires et leurs temps forts en 2011



Catherine LESNE,
Députée du Préfet
Dugny - Le Blanc-Mesnil,
réagit sur le **Projet de Ville**
de Dugny

«Mon arrivée en tant que Déléguée du Préfet a correspondu avec le début de la réflexion de la ville au sujet du «Forum Prévention, Education, Famille». Ses objectifs étaient de promouvoir l'existant dans tous les domaines, mais aussi de recenser les besoins et les demandes des habitants. Ce Forum, co-financé par l'Etat dans le cadre du CUCS, a répondu à l'objectif visant la population, mais il a d'autre part été vecteur pour la Ville d'une redynamisation de la réflexion concernant la complémentarité entre les actions financées par le Droit Commun et celles mises en place par la Politique de la Ville.

Le Projet de Ville issu de cette réflexion en est l'illustration concrète, qui envisage la mutualisation des forces dans un seul objectif, celui de l'aide à la famille et à la jeunesse.

Cette mobilisation Droit commun / Politique de la Ville et les 4 thématiques travaillées (l'éducation, la formation, la citoyenneté et le cadre de vie) correspondent aux priorités de l'Etat en matière de politique de la Ville. Les 4 points d'orgue axés sur ces 4 thématiques, prévus tout au long de l'année, pourront apporter la dynamique et la motivation à tous les acteurs de la Ville, tant au niveau des professionnels qu'au niveau des habitants, partenaires essentiels de la réussite de ce programme ambitieux, à destination des Dugnysiens».

Ensemble

pour le projet éducatif local

L'enfance, une priorité d'action de la Municipalité !



Pour la Municipalité, l'Enfance est une période déterminante du développement de la personne humaine. Cette intention a été présentée et développée lors du Conseil municipal du 16 décembre 2010. Dans le cadre du «Projet de Ville», la cohérence des actions municipales en direction des jeunes âgés de 0 à 18 ans s'inscrit dans la définition d'un **Projet Educatif Local**.

Trois orientations principales ont conduit l'élaboration de ce PEL et définiront avec précision les actions engagées par la Municipalité en matière de :

- **l'épanouissement des enfants et des jeunes** par l'acquisition de savoirs, savoir-faire et «savoir être»,
- **la socialisation de l'enfant et du jeune** dans une démarche citoyenne visant à l'acquisition progressive de son autonomie dans son environnement immédiat et à l'appropriation de ses espaces de vie,
- **l'évolution des modalités de mise en œuvre de l'action publique** en direction des enfants et des jeunes.

En ce sens, les nouveaux objectifs de la Municipalité visent à renforcer la réussite scolaire, l'intégration et l'épanouissement des jeunes dugnysiens dans la commune et dans leurs quartiers, ainsi qu'à les accompagner dans leur développement personnel, dans l'apprentissage de l'autonomie et de la responsabilité, dans la pratique de la solidarité et du respect des autres.

Pour accompagner cette intention, une attention particulière sera accordée aux démarches de collaboration, d'échanges et de concertations auprès des différents acteurs institutionnels et associatifs présents sur le territoire communal, ainsi qu'à la participation des parents, des éducateurs et des enseignants locaux.

La conduite du PEL s'appuiera sur la poursuite et le développement de dispositifs et d'initiatives actuellement en cours soit :

- **le Contrat Enfance** qui vise à promouvoir une politique d'actions sociales globale et concertée, en faveur de l'accueil des enfants de moins de 6 ans,

- **le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)** a pour objectif de favoriser la réussite scolaire, par la mise en place d'actions centrées sur l'aide aux devoirs, ressources complémentaires qui font défaut dans leur environnement social et familial,

- **le Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS)** dans sa nouvelle application locale qui prend en compte les problématiques locales actuelles qui relèvent de l'emploi et de l'activité économique, la réussite éducative, la prévention de la délinquance, l'action citoyenne et la santé ; mais également en matière d'habitat et de cadre de vie.

- **le projet Santé-Ville 2011-2014 et l'Atelier Santé Ville, la lutte contre l'illettrisme, le programme Ville Vie Vacances, etc.**

Enfin, le PEL 2011-2014 s'inscrit également dans la programmation pluriannuelle d'investissement (PPI), décidée lors du Conseil municipal du 22 novembre 2010, par la réalisation d'une **nouvelle structure d'accueil en Centre de loisirs et de nouveaux locaux pour la gestion administrative et la conduite d'activités en direction de la jeunesse**.

Au cours de cette année 2011, le Projet Educatif Local de la ville de Dugny 2011 se définira naturellement dans la conduite des **4 temps forts en lien avec l'éducation, la formation, la citoyenneté et le cadre de vie**.



Djamilia ESPARGILIERE,

Inspectrice de l'Education nationale de la circonscription de Dugny et du Bourget

Quelle est la position de l'Education nationale sur le «Projet de Ville» mis en place par la municipalité ?

L'éducation nationale n'a pas de position à avoir sur le «Projet de Ville» mis en place.

Cependant, nous nous inscrivons dans le «Projet de Ville» dans le sens où les projets proposés répondent aux orientations fixées par l'éducation nationale au niveau national ou académique. Les projets sont à mener au regard des constats réalisés sur les écoles de la circonscription et du besoin d'améliorer les résultats scolaires des élèves. C'est notre projet éducatif.

Certes, le «Projet de Ville» tient compte des rencontres préalables que nous avons eues et, dans ce sens un certain nombre d'actions envisagées correspondent à notre projet éducatif, mais dans une démarche de partenariat à développer.

Quels sont les projets menés conjointement entre la ville et l'Education nationale ?

Par exemple, aujourd'hui nous allons mettre en place un partenariat dans le cadre du projet « Education à l'environnement pour le développement durable » avec la création de jardins pédagogiques. Ce projet est le fruit d'une réflexion avec les services municipaux. Par ailleurs, les travaux des élèves des écoles de la circonscription pourront être présentés lors de la semaine de la citoyenneté.

De même, prochainement, un projet impulsé par la municipalité via l'Atelier Santé ville va être mis en place. L'Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie (ANPAA) va intervenir dans deux classes pour sensibiliser les enfants, sous forme d'un jeu de piste et d'un débat. Le projet m'a paru particulièrement intéressant et bien mené.

Si parmi les grands temps forts proposés par la municipalité pour 2011 certains correspondent aux projets scolaires de la circonscription, nous verrons comment travailler conjointement sur d'autres actions. Il existe entre nos services et la ville de Dugny la volonté de travailler ensemble.



Par le biais du Centre Municipal de Santé, la ville met en oeuvre un **Projet de Santé dont l'objectif est de conforter l'offre de soins médicaux, paramédicaux et de proximité.**

Son action permet de développer l'action municipale en matière de santé publique en direction des familles dugnysiennes, **en collaboration avec de nombreux partenaires institutionnels et du secteur associatif.**

Le CMS est une structure de proximité qui donne accès aux dugnysiens à des actes de prévention et des soins de qualité, sans sélection ni discrimination. Il pratique le tiers payant et les tarifs conventionnels. Il répond :

- à une représentation de la médecine générale, des secteurs dentaires et paramédicaux sur le territoire communal et à l'absence de spécialistes,
- et à une problématique sociale car le revenu imposable annuel par habitant est l'un des plus faibles de France et les bénéficiaires de la CMU (Couverture Maladie Universelle) et de l'AME (Aide Médicale de l'Etat) sont sur-représentés.

Dans le cadre du Projet de ville, le réseau partenarial du CMS a vocation à se développer en fonction de l'identification de nouveaux besoins ou de l'émergence des demandes des partenaires.

L'Atelier Santé Ville est en charge de ces missions (enquêtes, recherches, prévention).

L'optimisation de la prise en charge du patient repose sur l'existence d'un dossier unique muni d'une fiche de synthèse et de la coordination des équipes médicales et administratives.

Le **Dr Brodard**, nouveau directeur du CMS sera chargé de donner l'impulsion au «Projet de Santé Ville 2011-2014». Il a pris ses fonctions le 1^{er} février.

Ensemble et solidaires

Un projet de santé proche des dugnysiens



Centre Municipal de Santé



Un retour inattendu au centre de santé...

Le 1^{er} février 2011,

Dugny accueille son nouveau directeur du Centre Municipal de Santé. Il s'agit du Dr Pierre Brodard que les usagers du CMS connaissent déjà.

Le Dr Pierre Brodard, médecin généraliste a dirigé le centre municipal de santé de Dugny de 1989 à 2005. Il a contribué à la mise en place du pôle de services du Pont-Yblon puis du multi-accueil. Il a été l'un des initiateurs de l'Atelier Santé Ville de Dugny, dans le cadre du contrat de ville

et en intercommunalité avec la ville de Blanc-Mesnil.

Quel a été votre parcours depuis 2005 ?

Depuis 30 ans, je travaille à la reconnaissance des centres de santé et des professionnels qui y travaillent et particulièrement depuis une dizaine d'années au sein de la Fédération Nationale des Centres de Santé dont je suis actuellement le secrétaire général.

En 2005, j'ai été attiré par la direction des CMS de Pantin. **J'ai pu, entre autres, mettre en place ou développer un certain nombre d'actions de prévention et d'éducation thérapeutique : nutrition, école de l'asthme, planification familiale, prise en charge de la précarité, prévention du cancer du sein, de la cécité chez le diabétique ; un certain nombre de ces actions se sont développées aussi à**

Dugny, sous la houlette du Dr Guirec Loyer, mon successeur et prédécesseur.

Et pourquoi ce retour à Dugny en 2011 ?

Je me suis rendu compte à Pantin, que malgré des moyens plus importants et de très beaux équipements, ce qui fait la force d'une politique de santé, ce sont non seulement des professionnels motivés, mais aussi des relations de confiance entre le gestionnaire - donc le Maire -, les équipes et les valeurs défendues. A un moment, je n'ai plus eu l'impression que ces conditions étaient réunies et j'ai préféré donner ma démission.

Ensemble

façons grandir le "Projet de Ville"



Sports et Loisirs

Dans le cadre de la mise en œuvre de son **Projet Educatif Local**, qui concerne les enfants et les jeunes de Dugny, la **Municipalité propose l'organisation de premiers stages multisports durant les vacances scolaires**. Ces stages se dérouleront **sur une semaine, de 9h à 17h (déjeuner compris), sur les différents équipements sportifs municipaux**. Myriam Chomaz, championne du monde et d'Europe de boxe en est la marraine et c'est elle qui lancera ce partenariat !

Ce dispositif est organisé **en partenariat avec les associations sportives locales qui assureront l'encadrement des activités sportives** pour les jeunes dugnysiens, garçons et filles de 6 à 16 ans, qui participeront aux stages. Ces jeunes pourront ainsi découvrir et s'initier à de nouvelles pratiques sportives (Hip-Hop, athlétisme, basket-ball, football, danse, judo, tennis, etc.).

Lors de l'inscription, les participants auront le choix d'une ou de plusieurs activités en fonction de leur âge.

La priorité sera donnée aux enfants et aux jeunes de Dugny, puis à ceux des villes de Drancy et du Bourget.



Stages multisports pour les jeunes dugnysiens !

TARIFS (pour une semaine, repas compris)

DUGNYSIENS :

- 30,00 € par jeune
- 27,50 € pour le 2^{ème} enfant de la même famille
- 25,00 € à partir du 3^{ème} enfant de la même famille

EXTERIEURS : 40,00 € par jeune

Pièces à fournir :

- un certificat obligatoire d'aptitude à la pratique sportive,
- un justificatif de domiciliation,
- un justificatif d'affiliation

Dates prévisionnelles des stages multisports :

Stage n°1 : du 21 au 25 février 2011,

Stage n°2 : du 11 au 15 avril 2011,

Stage n°3 : du 04 au 08 juillet 2011,

Stage n°4 : du 29 août au 02 septembre 2011,

Stage n°5 : du 24 au 28 octobre 2011.

Renseignements et inscriptions

à la Direction des loisirs et des sports • 01 43 11 32 60

Les vacances de Noël avec la mairie, c'est la bonne idée !

Durant les vacances scolaires de fin d'année 2010, **plus de 50 jeunes âgés de 13 à 17 ans se sont retrouvés pour participer à la multitude d'activités organisée par la Municipalité.**

Les matins de la semaine, les jeunes avaient la possibilité d'aller à la patinoire. Les après-midi, des sorties au cinéma, au bowling ou au karting, étaient prévues et les soirées ont rencontré un grand succès. Le 30 décembre, ils ont eu un avant-goût du réveillon de fin d'année lors de la soirée dansante «Black & White». Tous les jeunes ont dansé habillés en blanc et noir. Ce fut une vraie réussite !

Le succès de ces activités tient à la compétence et à la vigilance des

animateurs municipaux, mais également au civisme exigé auprès des jeunes. Pendant la semaine, les jeunes ont dû appliquer des règles de bonne conduite : politesse, respect des autres, adoption d'un langage correct, des valeurs éducatives fondamentales et indispensables pour la vie en société !

Si tu as entre 13 et 17 ans et que tu recherches des activités de loisirs ne manque pas les prochains rendez-vous que te propose la Municipalité de Dugny ! S'inscrire aux activités jeunesse, c'est très branché !

Renseignements • Inscriptions
12, avenue Ambroise Croizat
01 43 11 32 60



Du souffle et de l'endurance

pour les 10km de la course des 3 côtes !



Pour sa 12^{ème} édition, le dimanche 14 novembre, la course des 3 côtes a rassemblé, sous une pluie fine, 415 participants venant de tout le département. Cette épreuve inscrite au calendrier de la Fédération française d'athlétisme propose un parcours original de 10 km en Ville et dans le parc de la Courneuve.

Le maire, M. André VEYSSIERE, a donné le départ de la course et félicité à l'arrivée chaque participant, du premier au dernier !

En 34mn38sc Ken CHAREIL a été le premier athlète à être récompensé par M. le Maire. La première femme Rosalie BELAIR a enregistré un temps de 40mn01sc et Fayçal AKOUAS, licencié au Sporting Club de football de Dugny, a parcouru cette épreuve en 36mn58sc.

Saluons la participation du couple JACQUERAY qui avait remporté l'édition 2009 chez les femmes et chez les hommes. Cette année Diony JACQUERAY est arrivé 3^{ème} sur un temps de 34mn43sc et sa épouse Séverine a terminé 2^{ème} en 44mn04sc.

M. le Maire a remis les trophées et remercié tous les participants ainsi que les 70 bénévoles qui ont permis le bon déroulement de l'épreuve et œuvré à sa réussite. Il a également souligné la contribution des différents sponsors pour leur soutien financier.

La prochaine édition de la course des 3 côtes se déroulera le dimanche 13 novembre 2011.

Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous à tous !

USD cyclotourisme sur toutes les côtes et tous les cols !

Le 25 septembre 2010 a eu lieu la course pédestre des «100 km de Millau» dans l'Aveyron. Eric SAUVINEAU et Yves GROSMEISNIL deux adhérents de la section cyclotourisme de l'U.S. Dugny y ont participé

Sur les 1 600 participants Eric SAUVINEAU a effectué cette course de grand fond en 10h16mn36sc. Il est arrivé 148^{ème} au classement général sur les 1 300 arrivants et 72^{ème} dans sa catégorie (V1M).

Sur ces 100 km, Yves GROSMEISNIL était l'assistant à vélo.

La section cyclotourisme était également présente lors de la course des 3 côtes de Dugny. Eric SAVINEAU s'y est également distingué en se classant 27^{ème} au classement général et 11^{ème} dans sa catégorie : en 40mn et 26sc il a parcouru les 10km du circuit. Etaient également présents trois autres membres de la section cyclo de l'USD : Fabien NORMAND, Yves GROSMEISNIL et Jean MARCHAND. Par ailleurs, ce dernier était chargé du jalonnage et de la clôture de la course.



Remerciements aux sponsors

M. André VEYSSIERE, Maire de Dugny, ainsi que toute son équipe municipale tiennent à remercier chaleureusement tous les sponsors qui ont permis le succès de cette édition : J2M Entreprise, Chimirec, Bouygues, Sanitra services, ETDE, Sodearif, G.S.O ainsi que le Conseil Général de la Seine-Saint-Denis.

Du côté des associations

Aides publiques de la commune aux associations

Vers des objectifs communs !

La Municipalité apporte son soutien aux activités d'intérêt général ou sociétal qui s'inscrivent dans le prolongement des politiques municipales menées en direction de la population. C'est ainsi qu'elle porte une attention particulière aux associations locales, par le biais de subventions et de mise à disposition de locaux. Le Conseil municipal du 16 décembre 2010 a approuvé l'établissement de **contrats de partenariat** et le principe d'un **premier acompte de subvention aux associations** qui ont sollicité une aide financière au titre de l'année 2011.

Les contrats de partenariat, dans le cadre la mise en œuvre du «Projet de Ville 2011-2014» engagent les deux parties Ville-Association. Aussi, en contrepartie des aides publiques allouées aux associations, celles-ci s'engagent à accompagner la ville dans le montage de certains projets, et notamment dans des projets qui oeuvrent en direction des jeunes et de la population dugnytienne.

Le 10 février, les premiers contrats de partenariat seront signés pour l'organisation des stages sportifs des vacances scolaires de février 2011.



USD KARATE

Excellente rentrée sportive !

L'USD KARATE accueille 115 adhérents et propose des cours adaptés au niveau de chacun (à partir de 3 ans, des tarifs "famille" et des facilités de paiement).

Des cours de remise en forme sont également organisés.

Cette saison encore, les compétiteurs ont obtenu de bons résultats aux championnats de Seine-Saint-Denis avec **7 médailles d'or, 5 médailles d'argent et 10 médailles de bronze**. Ces récompenses ont permis d'être présents dans **4 sélections des championnats de France Combats pupilles et benjamins**.

Bravo à **Julie** (double championne de Seine-Saint-Denis kata et combat), **Cylia, Raïssa, Naël, Angélique et Alexis** pour leur médaille d'or en combat.

Félicitations à **Swann, Chaïma, Amine Camille et Ingrid** pour leur médaille d'argent, et à **Nawal, Swann, Léa, Coraline, Alexis, Moncef, Sarah, Soukaïna et Benjamin** pour leur médaille de bronze.

RENSEIGNEMENTS - INSCRIPTIONS : au club pendant les cours
Tél : 06 64 36 07 97 (M^{me} BERTHELOT) - Tél : 06 18 91 56 34 (M^{me} HAMET)
<http://club.sportsregions.fr/USD-karate-dugny/>



Vivre en fêtes a 20 ans !

Le samedi 27 novembre 2010, autour d'une savoureuse choucroute, l'association «Vivre en Fêtes» a célébré avec succès son 20^{ème} anniversaire.

Les participants ont reçu des cadeaux-souvenirs, et dégusté trois superbes gâteaux évoquant les manifestations organisées chaque année par l'association : la soirée alsacienne, la brocante et le Loto.

La soirée s'est poursuivie autour d'une coupe de champagne et par l'organisation d'une tombola surprise qui a permis à plusieurs participants de repartir avec de très beaux cadeaux !

Les membres de Vivre en Fêtes remercient chaleureusement tous les participants de cette soirée pour leur fidélité et leurs nombreux témoignages d'amitié.

Athlétic Club Dugnysien Enregistre encore de beaux résultats !

Au cross de Torcy, le 14 novembre 2010 :

- Cherita KONGO : 1^{ère} moustique fille
- Lucas JEAN ALPHONSE : 3^{ème} poussin
- Ophélie VIOLAS : 4^{ème} minime fille

Et au cross de Pontault-Combault, le 5 décembre 2010 :

- Cherita KONGO : 1^{ère} moustique fille
- Malek TEOURI : 3^{ème} poussin
- Lucas JEAN ALPHONSE : 4^{ème} poussin

USD JUDO de Dugny Nouvelle Section ...

Nouvelle équipe, nouveau concept et nouvelle section avec Laëtitia. Professeur diplômé d'état BE et CAPEPS "3^{ème} Dan", championne de France universitaire et membre de l'équipe de France.

Renseignements et inscriptions les mardis et jeudis de 17h à 20h à la salle David Douillet

18 Av. du Général De Gaulle à Dugny.

FNACA

Le 6 novembre la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie a organisé son traditionnel loto avec beaucoup de succès. De nombreux lots étaient à gagner.

Comme chaque année, la FNACA sera présente pour la cérémonie du 47^{ème} anniversaire du cesser le feu du 19 mars 1962 en Algérie.



Amicale des propriétaires de l'Hermitage Vie de quartier animée...



Le **29 mai**, la **fête des voisins** a rassemblé plus de 50 résidents.



Le **5 juin**, la **soirée Tombola** dansante confirmait l'envie de bouger, de s'amuser grâce à l'impulsion d'un bureau dynamique.



Et enfin, le **27 novembre**, la **soirée Antillaise** préparée par Hélène et Yves PLACIDE a eu beaucoup de succès. 81 personnes étaient présentes pour savourer un succulent colombo.

Les bénévoles relèvent les défis de la solidarité !

Croix-Rouge



Le comité de la Croix-Rouge de Dugny organise **deux samedis par mois de 13h30 à 17h30 des distributions de colis alimentaires aux familles de la ville en difficulté.**

Les bénévoles fournissent plus de **130 colis lors de chaque permanence.**

Contre une participation de 4 euros, celles-ci bénéficient de denrées alimentaires variées sous forme de colis, qui peuvent être adaptés pour les personnes qui ne consomment pas de porc.

L'approvisionnement se fait par l'intermédiaire de la Banque Alimentaire d'Arcueil où quatre bénévoles se rendent une fois par semaine.

Par ailleurs, la Municipalité subventionne l'association et met à disposition le local situé au 5 avenue Louis Larivière.

La Croix-Rouge est un mouvement humanitaire international présent dans 186 pays.



En France, l'association vient en aide à 6 millions de personnes via l'engagement de 52 000 bénévoles sur le front de la lutte contre les précarités.

A Dugny, le comité existe depuis plus de 10 ans et gère les dossiers de 460 familles. Il participe également à la collecte alimentaire nationale du mois de novembre dans les supermarchés, et est présent tous les 1^{er} mai devant les boulangeries de Dugny pour la vente de muguet.

Enfin, l'hiver, en association avec le comité du Bourget, **les bénévoles vont à la rencontre des SDF pour leur offrir des boissons chaudes et de la nourriture, des couvertures et pour les soigner quand cela est nécessaire.** L'activité et la présence des nombreux bénévoles de la Croix-Rouge sont remarquables sur la ville : ils relèvent les défis que posent la pauvreté croissante et l'augmentation des fragilités.

Restos du Cœur



L'association locale des Restos du Cœur de Dugny a réouvert ses portes le lundi 29 novembre 2010, pour la **26^{ème} campagne annuelle de l'association.**

La Municipalité apporte son aide en mettant à disposition des locaux et du personnel pour assurer le transport et la livraison des denrées alimentaires.

Jusqu'à fin mars 2011, les bénévoles dugnysiens de l'association accueillent les personnes démunies espérant qu'en plus du don alimentaire, les personnes nécessiteuses, les mères et les retraités isolés ou les jeunes en recherche d'emploi trouveront l'accueil, la chaleur, l'écoute bienveillante et les conseils pour se reconstruire et quitter le monde de la précarité.

Les Restos du Cœur
5 rue Larivière • 01 48 37 69 33
Distribution alimentaire les lundis et jeudis de 8h30 à 11h.



Samedi 2 octobre

Concert Summa Suffaz - Les 12 musiciens de l'Afro Latin Vintage Orchestra ont fait «groover» la salle Henri Salvador !



Vendredi 22 octobre

L'ensemble «Eclats de voix du Bourget», avec la chef de cœur Séverine Croisard et la pianiste Véronique Bayer, a inauguré la saison 2010-2011 des concerts. Le répertoire était dédié à Offenbach.

Du 8 au 19 octobre

Exposition «Richard Cœur de Lion»

Les dugnysiens ont pu découvrir ou redécouvrir la vie romanesque de Richard Cœur de Lion, grâce à l'exposition qui lui a été consacrée à la salle polyvalente Victor Hugo.



Les cérémonies...

11 novembre

40^{ème} anniversaire de la la mort du Général De Gaulle

91^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918



Dimanche 21 novembre

«Marché artisanal»

Cette année encore le traditionnel marché artisanal a eu beaucoup de succès et permis de mieux connaître les savoir-faire des métiers de l'artisanat.

Samedi 27 novembre

Lors de la «foire aux jouets», les jeunes dugnysiens de 3 à 13 ans ont pu revendre les jouets dont ils ne se servaient plus... Un bon moyen de se faire de l'argent de poche avant Noël!



Retour en images...

de octobre à décembre 2010

Vendredi 12 novembre

«La sonate dans tous ses états», concert piano-violoncelle interprété par Véronique Bayer et Jean-Michel Groud a permis de marier le classique et le jazz dans une ambiance intimiste appréciée de tous.



Dimanche 28 novembre

Spectacle «La petite chronique d'Anna Magdalena Bach». La Compagnie du Passage a romancé la vie familiale et musicale de Jean-Sébastien Bach. Cette jolie histoire était interprétée par Louise Bouvet, Laetitia Brecy, Stéphanie Lanoy, Christine Sammer et Natahalie Viau.



Vendredi 17 décembre

Concert de Noël - Cette année le thème était «Rêves d'enfants». Le public enchanté s'est laissé transporter dans un monde de contes et d'histoires magiques...



Samedi 15 janvier 2010

Banquet des seniors

Le banquet du nouvel an a permis de réunir 249 personnes au complexe Alain Mimoun. Les convives ont pu partager un moment convivial autour d'un repas gastronomique et d'une animation musicale «les nanas musette» et ses taxi boys, fort appréciés des personnes âgées.



Samedi 18 décembre

Visite de Reims - La visite de Reims a permis aux dugnysiens de visiter une fabrique de foie gras et des caves de Champagne. L'après-midi ils ont pu visiter la célèbre cathédrale et flâner sur le marché de Noël.

A l'honneur le 4 décembre 2010 !



8^{ème} concours des habitations fleuries

Catégorie fenêtres :

- 1- M. Laurent ROBLEDO
- 2- M^{me} Paulette GAMBS
- 3- M. Jean-Pierre MORIN
- 4- M. Daniel GOTIN
- 5- M. Alain BRENU

Catégorie pavillons/ jardins/terrasses :

- 1- M^{me} et M. GAULON
Marie-Claude et Dominique
- 2- M. André ROSA
- 3- M. Jean CHAMORET
- 4- M^{me} et M. Jean ALBIER
- 5- M^{me} Myriam BELLINO

Catégorie

balcons/portes-fenêtres :

- 1- M^{me} Héliène DUMONT
- 2- M^{me} et M. BETHENCOURT
Annick et Jean-Claude
- 3- M^{me} Madeleine LE BOURGEOIS
- 4- M. Maria AZERES
- 5- M^{me} Paule BILLARD

Catégorie Jardins familiaux :

- 1- M. Roland DANGEARD
- 2- M. Robert ANDRE
- 3- M^{me} Monique ROUSSEL
- 4- M. Maurice LEMAITRE
- 5- M. Claude NORMAND



Les médaillés du travail

Médaillés d'argent :

- M^{me} Patricia BAROIS
M. Laurent BOYARD
M. Alain BORIES
M^{me} Lydia BOULOT
M. Dominique BOUYSSOU
M^{me} Violette DESRUELS
M. Jean-Luc GUIBLIN
M. Jacques GUILLEMAN
M. Abdelghani IZEM
M. Ponnampalam KANESABALAN
M. Pascale MORAND
M. Claude NORMAND
M. Mohammed SMIKILA

Médaillés d'argent/vermeil :

- M. Henri URBANIAK
M. Mohand Zine IZEM
M. Maurice MARICAILLE
M. Mohand BAHOUCHE

Médaillés de vermeil :

- M^{me} Danièle BOULANGERO
M. Ahmed DHIMEL
M^{me} Christiane LALU
M. Mohamed LARGOUB

Médaillé de Vermeil/Or :

- M. Laurent LATHIERE

Médaillé de Argent/Vermeil/Or :

- M. José Agostinho MARQUES

Médaillés d'Or :

- M. Robert JACCAZ
M^{me} Nicole LE BIHAN
M. Ramdane MEZIANI

Médaillée de Grand Or :

- M^{me} Carmen CLERET

Quoi de neuf côté culture ?



Le Rotary-Club du Bourget aéroport - Plaine de France, présidé par Michel de Ronne, a fait don de 150 livres à la médiathèque de Dugny le samedi 22 janvier.

Cette donation répond à l'envie de faciliter l'accès aux pratiques culturelles et plus particulièrement à la lecture. Elle s'inscrit dans le projet de bibliothèque hors les murs initié par la médiathèque Anne Frank.

Bienvenue...

Géraldine BYCZINSKI, nouvelle Directrice de l'Action Culturelle et de la Vie Associative



Depuis 2007 Géraldine BYCZINSKI était Directrice adjointe des Affaires Culturelles à la mairie de Senlis, dans l'Oise. Par ailleurs, elle connaît déjà l'agglomération puisque depuis 2006 elle anime des visites au musée de l'Air et de l'Espace du Bourget !

Pourquoi avoir choisi la ville de Dugny comme bassin professionnel ?

J'avais déjà une connaissance du territoire local et je souhaitais poursuivre mon expérience au sein d'une collectivité. Dugny présente de nombreux atouts et a des projets intéressants sur le plan culturel. Avec la médiathèque, la belle salle de spectacles Henri Salvador et la future installation du conservatoire intercommunal, Dugny va bénéficier d'un véritable pôle culturel en centre-ville !

Quels sont les objectifs fixés par la Municipalité pour l'année 2011 ?

Je me dois de décliner en plans d'actions les orientations municipales en matière de politique culturelle sur la ville, en cohérence avec la richesse de sa population et son

Afin de proposer une politique culturelle répondant aux besoins des dugnysiens, le Conseil municipal s'est prononcé en 2010 pour la **création d'une Direction de l'Action Culturelle et de la Vie Associative**, et le recrutement d'un cadre spécialisé dans ce domaine. Celui-ci doit impulser une dimension de projets culturels et associatifs propres à l'identité de la population dugnytienne.

Par ailleurs, aux actions municipales locales conduites sur le territoire, un étroit partenariat avec la Communauté d'Agglomération de l'Aéroport du Bourget, co-gestionnaire des activités de la Médiathèque et le l'Ecole de Musique, de Danse et de Théâtre de Dugny sera mis en place.

Pour l'année 2011, la programmation culturelle s'articulera autour des 4 temps forts que sont le festival des jeux, Dugny fête ses quartiers, le forum des associations et la semaine de la citoyenneté.

Elle sera complétée par les actions et activités, qui répondront à l'attente de la population et à la possibilité financière de la ville. Celle-ci sera à l'identique de l'effort consenti en matière d'actions sociales.

potentiel local, et en collaboration avec l'ensemble des acteurs et associations de la ville, dans le cadre de la définition et de la mise en œuvre du «**Projet de Ville 2011-2014**».

Quels sont les champs d'actions que vous comptez développer ?

L'idée est de donner de la cohésion aux actions du Conservatoire, de la Médiathèque et du service Arts et spectacles. Je souhaite organiser, en partenariat avec les acteurs locaux, un développement harmonieux de l'action culturelle sur la ville de Dugny, impulser une dimension de projets propres à l'identité de la population dugnytienne et restaurer une dynamique de mixité sociale.

L'action culturelle doit toucher un large public et cela passe par la mobilisation des jeunes. Les enfants et les jeunes sont un enjeu et un moteur de l'action municipale et culturelle, et notamment dans l'application du «Projet Educatif Local 2011-2014».

Mon action portera également sur la nécessité de coordonner le secteur associatif local, tout en maintenant son caractère particulier dans les relations avec les services municipaux, de développer et de favoriser une vie associative dynamique et d'inciter à la création de nouvelles associations sur le territoire communal.

La médiathèque Anne Frank vous propose «L'heure du conte» :

- pour les enfants à partir de 3 ans tous les mercredis de 16h15 à 17h,
- et pour les moins de 3 ans le 1^{er} mercredi du mois de 17h à 17h30.

FEVRIER 2011

**Mercredi 16 février
à 15h,
médiathèque Anne Frank
Spectacle «LOUP Y ES-TU ?»**

Vous connaissez des histoires de loups ? Nathalie Bondoux en connaît énormément et les raconte aux enfants à partir de 4 ans.



MARS 2011

**Samedi 12 mars
à 20h30,
auditorium
du conservatoire**

Concert «Jazz en trio»

Hugues Duchesne, pianiste, Manuel Marchès, contrebassiste, et Andréas Neubaueur, batteur, rythmeront votre soirée par leur composition et des standards du jazz.

**Du lundi 21 au
vendredi 25 mars,
salle Victor Hugo**

Exposition des seniors

L'espace seniors vous invite à découvrir leurs mosaïques.



**Samedi 26 mars à 16h,
salle Henri
Salvador
Spectacle pour
enfants à partir
de 2 ans**

**«La légende du
cristal magique»**

Un spectacle interactif où les enfants deviennent acteurs du spectacle.



L'agenda

Dimanche 27 mars à 16h, auditorium du conservatoire

Concert "Quatuor à cordes"
Violons, violoncelle et alto vous transporteront aux temps de Mozart, Dvorak...

Mercredi 30 mars à 16h, médiathèque Anne Frank

Spectacle "Dormir accompagné"

Avec la comédienne Françoise Sliwsla, d'après la nouvelle d'Antonio Lobo Antunes, l'un des plus grands auteurs portugais contemporains.

Lecture spectacle à partir de 15 ans proposée par la ville de Drancy et par le département dans le cadre du dispositif «Hors limites».

AVRIL 2011

Samedi 2 avril, visite du musée de la magie à Paris

Départ 12h30 devant la salle Henri Salvador

Cette visite permettra de faire découvrir aux petits et aux grands le monde de la magie et de l'illusion.



Dimanche 3 avril à 16h, auditorium du conservatoire

Concert "Duo chant, piano"
Que reste-t-il donc des diverses rencontres amoureuses ? Des souvenirs émus ou drolatiques, quelques larmes discrètes, des lettres d'adieu, des photos jaunies et des baisers volés dans le noir...

Mercredi 6 avril à 15h, médiathèque Anne Frank

Spectacle "La Moufle"

A partir de 4 ans. Contes russes interprétés par la compagnie Issue de secours.



MAI 2011

Dimanche 15 mai à 16h, auditorium du conservatoire

Ultraïa Concert
Une instrumentation peu commune, des climats raffinés et envoûtants, des couleurs étonnantes, une subtile énergie. Ultraïa Octet est une véritable surprise musicale.

Dimanche 22 mai à partir de 9h, salle Henri Salvador : Marché artisanal

Venez passer un bon moment de convivialité en découvrant des créations artisanales et des produits du terroir.

Samedi 28 mai à 15h, salle Henri Salvador :

Spectacle de la fête des mères "Les années nostalgie"

Cette année, c'est la troupe «Les années nostalgiques» qui, pendant 1h30, vous fera chanter et revivre les années 60, 70 et 80.

Dimanche 29 mai à 16h, auditorium du conservatoire

Concert "Duo théâtre guitare"

La comédienne Cécile Magnet, et le guitariste Mickaël Noël allient poésie et musique sur des textes de Darwich, Rimbaud, Ferré et des musiques de Piazzolla, Bach, Satie...

JUIN 2011

Mardi 21 juin à 20h30, «Fête de la musique» salle Henri Salvador

Cette année la fête de la musique sera disco !

Pour l'année 2011, afin de diversifier son offre, la Fête de la Musique aura pour thème les années «disco».

Dimanche 26 juin, survol de Paris en ballon «Air Paris»

Départ 12h30 devant la salle Henri Salvador

Vivez l'expérience unique du survol de Paris à bord du plus grand ballon, à 150 m d'altitude et découvrez la capitale comme vous ne l'avez jamais vue.



JUILLET 2011

Feu d'artifice

Mercredi 13 juillet 2011 à 23h

Parc départemental «l'aire des vents»
Rue Normandie Niemen



SEANCES DE CINEMAS

MARS 2011

- Mercredi 16 mars (1 séance)
- Dimanche 20 mars (2 séances)

AVRIL 2011

- Mercredi 6 avril (1 séance)
- Dimanche 10 avril (2 séances)

MAI 2011

- Mercredi 4 mai (1 séance)

JUIN 2011

- Mercredi 15 juin (1 séance)

Les rendez-vous de 2011

Education • Formation • Citoyenneté • Cadre de vie



...ensemble donnons vie au «Projet de Ville» !



Logement

Dugny et ses quartiers du Centre-ville

La Municipalité de Dugny et les bailleurs, présents sur le territoire communal, travaillent et investissent chaque année pour améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers de la ville. Les quartiers du centre-ville sont concernés par les financements de renouvellement urbain, et **les bailleurs OPH 93 et EFFIDIS présents sur ce territoire sont actifs dans l'amélioration de leur patrimoine.**

L'OPH 93, principal bailleur sur la commune, possède 1 699 logements répartis sur 6 quartiers (Thorez, Le Moulin, Langevin, Larivière, L'Eguillez et Allende).

Les derniers travaux réalisés visent à des économies d'énergie pour les locataires. Afin de poursuivre les efforts engagés en terme de politique énergétique et de développement durable, d'autres travaux sont prévus d'ici 2015, en terme d'isolation et d'installation de chauffage à énergie durable. La gestion quotidienne est

assurée par les agents des deux points d'accueil, les 7 gardiens et les 6 hommes de service.

Le quartier Saint-Exupéry, dont le patrimoine appartient au bailleur EFIDIS, est un quartier très apprécié grâce à l'entretien régulier réalisé par le gardien.

Au cours du dernier semestre 2010, la commune de Dugny a réalisé un diagnostic urbain et social sur les quartiers du Centre-ville afin de connaître les difficultés et les besoins des habitants.

Celui-ci affiche la **volonté forte de la Municipalité de développer son offre en équipements publics** et d'instaurer, en partenariat avec les bailleurs et les habitants, une gestion urbaine de proximité pour embellir et améliorer le cadre de vie des Dugnysiens. Ce diagnostic sera poursuivi sur l'ensemble du territoire communal au cours de l'année 2011, dont les quartiers Allende, Pont-Yblon et de la Comète.



Jocelyne BARDIN
Adjointe au maire

Logement

M^{me} BARDIN, adjointe au logement, vous reçoit tous les matins sauf le mercredi pour vous accompagner dans l'instruction de votre dossier de demande de logement sur la commune de Dugny ainsi que pour d'éventuels problèmes de dettes de loyer (expulsion locative).

Sécurité



Michel ADAM
Adjoint au maire

Sécurité publique/Prévention

Bilan positif

pour l'action du Contrat Local de Prévention de la Sécurité et de la Délinquance

Contrat Local de Prévention de la Sécurité et de la Délinquance.

Lors de l'assemblée plénière annuelle, a été présenté le bilan d'actions de l'année 2010 à l'ensemble des membres présents, c'est à dire à M. le Sous-Préfet, M. le Substitut du Procureur, M. le Commissaire de Police, ainsi que les différents partenaires (Education nationale, RATP, Conseil Régional, bailleurs). **Ce bilan fait état d'une diminution du niveau de délinquance générale pour la deuxième année consécutive.**

Cette baisse a été confirmée par l'ensemble des acteurs. **Cependant quelques difficultés persistent en terme de délinquance de proximité sur la ville.**

Afin que M. le Maire puisse avoir une vision d'ensemble des problématiques rencontrées par les habitants et agir le plus en amont possible, une vingtaine d'actions de prévention est envisagée sur la commune pour l'année 2011, avec notamment la mise en place du Conseil des Droits et Devoir des Familles et le début de l'installation de la vidéo-protection.

Au terme de cette assemblée, M. le Sous-Préfet s'est avéré satisfait du partenariat mis en place sur la ville de Dugny.



Vandalisme au cabinet médical

Dans la nuit du 16 au 17 janvier dernier, le cabinet médical de Dugny situé au 4 rue M. Henniaux a été vandalisé. De gros dégâts matériels sont à déplorer ainsi que le vol d'appareils et d'outils informatiques.

M. le Maire et la municipalité dénoncent et déplorent ces faits délictueux qui portent atteinte à l'acte médical et surtout pénalisent les professionnels du cabinet médical qui devront faire face à des dépenses non prévues, afin d'assurer correctement leur métier et de répondre aux attentes de leur clientèle dans les meilleures conditions.

Ces actes nuisent à la mission de cette structure de soins de premier secours, dont le rôle est important sur la commune, et est complémentaire à l'offre de soins du CMS.



Le **mercredi 8 Décembre 2010**, M. le Maire, André VEYSSIERE, a présidé l'assemblée plénière annuelle du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance. **Le bilan de l'année 2010 a été jugé positif par l'ensemble des membres.**

La sécurité et la prévention de la délinquance sont des priorités aux niveaux national, départemental et local. Ce sont deux éléments fondamentaux de la réduction des inégalités territoriales et sociales. C'est dans ce cadre que la Municipalité développe une politique locale de prévention et de sécurité qui s'opère notamment dans le cadre du



49^e SALON INTERNATIONAL
DE L'AÉRONAUTIQUE ET DE L'ESPACE
PARIS LE BOURGET

49^{ème} édition du salon du Bourget : Dugny s'organise pour assurer la sécurité de ses enfants.

Du 20 au 26 juin 2011 se déroulera la 49^{ème} édition du Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace de Paris-Le Bourget. Afin de garantir la sécurité des enfants et les protéger du bruit des avions en démonstration, la Municipalité déplacera certaines activités municipales et scolaires avec l'aide financière du Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales.

Les visiteurs pourront admirer les appareils les plus extraordinaires du monde, à partir d'une tribune située en bordure de piste. De plus, les grands constructeurs de l'industrie aéronautique présenteront leurs dernières innovations.

Le Salon reste incontestablement un des moments-clés de la vie de l'agglomération, mais il exige **une véritable organisation des services municipaux pour protéger les élèves des écoles maternelles et élémentaires. Au total, ce sont 1500 élèves qui seront déplacés du 16 au 24 juin prochains.** Ainsi, 8 classes auront la chance de partir une semaine à Saint-Hilère-de-Riez et La-Barre-de-Monts, en Vendée.

Les autres élèves seront transférés à partir de 13h, lorsque les démonstrations de voltiges aériennes débiteront. Certains seront accueillis dans les villes alentours pour que les cours ou les activités des centres de loisirs se poursuivent et d'autres partiront en excursion (visite d'une ferme, d'un atelier de pain, de la Villette etc.).

La semaine du salon du Bourget est une semaine un peu particulière pour tous les dugnysiens !

Tarifs appliqués par le GIFAS

Du vendredi 24 au dimanche 26 juin 2011 de 9h30 à 18h00

- Tarif normal pour un billet valable 1 jour : 13€
- La place en tribune (place numérotée) : 10€
- Tarif du parking : 12€ par jour

L'accès au salon est gratuit pour les enfants de moins de 7 ans.



Divers

Décollage immédiat pour Planète pilote !

Les classes de CE1a et CE2a de l'école Jean Jaurès ont eu la chance de visiter le tout nouvel espace ludo-créatif du musée de l'Air et de l'Espace du Bourget : Planète pilote.

“ Suite à l'intervention d'un parent d'élève, M. SEBILE, venu nous parler de sa passion pour l'astronomie, nous avons eu la chance de visiter le tout nouvel espace ludo-éducatif, du Musée de l'Air du Bourget : Planète Pilote.

Au cours de cette visite, sur plus de 1 000 m², de nombreuses animations et manipulations captivantes et étonnantes, sur le thème de l'aéronautique et de l'espace, nous attendaient.

Ainsi, en toute liberté, nous avons pu nous disperser dans cet espace et participer à différentes activités : monter à bord d'un gros avion et jouer différents rôles (pilote, personnels de bord...)

- prendre place dans le cockpit d'un petit avion,
- observer une piste depuis un airbus,
- essayer de comprendre comment l'air peut porter un avion,
- faire tourner les pales d'un hélicoptère et sentir le vent produit,
- assembler les différents éléments d'une fusée et procéder à son lancement,
- découvrir la vie dans une station orbitale,
- faire du vélo dans une station spatiale pour rester en forme
- découvrir les planètes du système solaire etc.

Tout en s'amusant, on a appris plein de choses ! ”

Les CE1a et CE2a pilotés
par M^{mes} CATTIE et JEAN-MARIE



Nouveau...

Un nouveau regard sur la formation avec l'ASR DUGNY, 5 place Gabriel Péri

Une toute nouvelle auto-école a ouvert ses portes à Dugny. Une équipe dynamique venant d'Aubervilliers, avec une expérience de plus de 15 ans est à votre service pour vous proposer des cours de code avec moniteurs 3 fois par jour et des formations adaptées et personnalisées à tous types d'élèves.

ASR Dugny - 5, Place Gabriel Péri
93440 DUGNY - Tél: 01 49 34 07 38
auto-ecole@asr-dugny.fr
Agrément: 44.093.4406.0

Enquête INSEE sur le cadre de vie et la sécurité

Du 17 janvier au 16 avril 2011, l'Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) réalise une enquête sur le thème du cadre de vie et de la sécurité.

La première partie de cette enquête portera sur la qualité de l'environnement de l'habitat.

La seconde concernera les problèmes d'insécurité auxquels les habitants ont pu être confrontés au cours des deux dernières années : cambriolages, vandalismes, vols, agressions, etc.

Quelques ménages dugnysiens seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee, M. KEITA, chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Expression libre

En application de la loi "démocratie de proximité", cet espace est réservé à l'expression des élus des groupes politiques du conseil municipal.

A signaler : nous avons été interpellés par des parents, par des élèves et autres personnels scolaires à propos de problèmes de fonctionnement de la restauration scolaire de l'école Langevin-Wallon. Un véritable désordre y régnerait. En effet, il n'y aurait pas d'appel pour vérifier quels sont les enfants qui ont pris leur repas, certains élèves oublieraient même d'aller se restaurer. Il aurait été, également, constaté que les élèves reviendraient en classe, à 13h30, très fatigués et énervés ce qui ne doit pas faciliter les apprentissages. Avant la livraison des nouveaux logements qui apporteront, certainement, de nouveaux élèves au groupe scolaire, il nous paraît important de répondre aux interrogations des usagers. Nous proposons donc, la création d'un groupe de travail dont la mission serait de contrôler ces questions. Des parents d'élèves, des professionnels de la santé des enfants, des professionnels de l'Education Nationale, ainsi que des conseillers municipaux de tous les groupes politiques seraient, nous en sommes sûrs, volontaires pour apporter des réponses aux Dugnysiens. Nous profitons de cette rubrique pour vous souhaiter à tous une très bonne année 2011 que tous vos projets et vos désirs se réalisent. Pour ma part, je souhaiterais que les conseils municipaux 2011, se déroulent dans le respect et l'écoute de CHAQUE conseiller, de la majorité ou de la minorité. **Nous avons tous un objectif commun : améliorer le bien être et le quotidien des Dugnysiens.**

Aurida GHAZALI, élue socialiste

UN PROJET ÉDUCATIF AU SERVICE DES ENFANTS ET DES JEUNES

Il est intéressant pour une ville comme Dugny de se doter d'un Projet éducatif local. Mais nous pensons qu'il ne doit pas avoir pour seule ambition de «mettre en cohérence l'existant» comme dit le maire de Dugny.

Il doit prendre vraiment en compte le contexte dans lequel s'inscrivent les enfants et les jeunes de notre ville et assurer la participation active de tous ceux -parents, éducateurs, citoyens- qui interviennent dans l'action éducative.

C'est Henri Wallon qui disait : « *Il est contre nature de traiter l'enfant fragmentairement. A chaque âge, il constitue un ensemble indissociable et original. Dans la succession de ces âges, il est un seul et même être en cours de métamorphoses* ».

Sur ces bases, nous avançons trois grands objectifs qui constituent le socle du Projet éducatif local tel que nous le concevons :

- 1) Favoriser dès l'enfance le développement complet de la personne - «l'enfant est une personne»- sur le plan moteur, affectif, intellectuel...
- 2) Favoriser l'accès de la «personne enfant» à son autonomie...
- 3) Contribuer dès l'enfance à la formation du citoyen, à l'apprentissage des responsabilités, à l'entraînement à la vie démocratique en créant, par exemple, un conseil municipal des enfants, un conseil local des jeunes...

Voilà la charpente que nous proposons pour un Projet éducatif local au service des enfants et des jeunes de notre ville.

Groupe des élus communistes et républicains
Annie OBLIN – René PRACHT – Haïtem TOUMI – Michel DELPLACE

UN «PROJET DE VILLE» POUR LES FAMILLES ET LA JEUNESSE !

L'année 2011 sera l'année de lancement du «Projet de Ville 2011-2014» adopté lors du conseil municipal du 16 décembre 2010, par tous les élus de la majorité municipale et M. TOUMI, les autres conseillers municipaux ayant voté contre. Ce «Projet de Ville» est d'une extrême importance pour la population dugnysienne, par ses orientations et son contenu, et notamment pour les familles et les jeunes et le Projet Educatif Local qui concerne les jeunes de 0 à 18 ans.

La mise en œuvre du «Projet de Ville», qui vise à préciser la cohérence de l'action municipale, au quotidien, dans les domaines de l'Education, de la Formation, de la Citoyenneté et de l'amélioration du Cadre de vie de tous les acteurs de la vie locale, ne peut être contestée par ceux qui se disent être à l'écoute des administrés, vouloir le bien être et représenter la population dugnysienne. Alors pour quelles raisons les élus de la minorité municipale, excepté M. TOUMI, ont voté le 16 décembre dernier contre les orientations et le programme du Projet de Ville présentés et qui intéressent les familles et les jeunes ?

Le groupe des élus communistes et républicains, et l'élue socialiste, seraient donc défavorables à la volonté municipale de favoriser l'élargissement de l'horizon culturel et éducatif des jeunes, de valoriser le rôle éducatif des parents, de diversifier les modes d'apprentissage scolaire, éducatif et culturel, sportif et de loisirs, de la citoyenneté et des règles de santé. Il ne souhaiterait pas le développement d'un partenariat avec l'Education nationale et le milieu associatif local. Les cinq temps forts envisagés, de mars à novembre, n'ont-ils pas pour but de favoriser la cohésion sociale sur le territoire communal, dans les quartiers, entre les populations, les cultures diversifiées et colorées de notre ville, avec humanité et sincérité ?

Le groupe «Pour DUGNY, continuons ensemble» se félicite grandement de tels engagements pour notre ville et pour les Dugnysiens, et encourage l'action municipale dans l'intérêt de tous.

Groupe «Pour DUGNY, continuons ensemble» : les élus de la majorité municipale et Vincent JACOMET, Colette MARIE-VIRGILE, Chakib KAOUTAR, Céline DUONG, Agostini AGUERO.

Passage à la TNT Dugny tout en numérique !



Le 8 mars, la TV est numérique !

Le 8 mars toute l'Île-de-France passe au numérique. C'est-à-dire que la télévision en mode analogique s'arrêtera pour laisser place à la diffusion tout numérique qui permettra de regarder plus de chaînes avec une meilleure qualité d'image et de son.

Pour s'informer un numéro de téléphone est à votre disposition : le 0970 818 818. Par ailleurs, un bus d'information «Info Mobile Tous au numérique» sera présent le mardi 15 février 2011 sur la place Gabriel Péri de 9h à 16h.

Concrètement, qu'est-ce que ça change ?

La diffusion hertzienne analogique des 6 chaînes historiques est remplacée par une diffusion hertzienne numérique qui permettra de recevoir jusqu'à 19 chaînes gratuites.

Mais pour bénéficier de cette diffusion, tous les téléviseurs devront être équipés d'un mode de réception TNT. Les postes achetés après mars 2008 en sont équipés et si vous recevez la télévision via votre box ADSL, le câble, vous n'avez rien à faire !

Mais les dugnysiens qui regardent la télévision par une antenne râteau devront adapter leur installation de réception d'ici le 8 mars 2011. Pour cela il suffira d'avoir une prise PÉritel pour y brancher un adaptateur TNT acheté dans le commerce.

Une aide financière peut être accordée aux foyers recevant aujourd'hui exclusivement la télé par une antenne râteau ou intérieure, pour couvrir tout ou partie des dépenses d'équipement. Pour bénéficier d'une de ces aides ou connaître précisément leurs conditions d'attribution, contactez le 0970 818 818.

Prudence : au moment de l'extinction du signal analogique, les fréquences d'émission des chaînes en numérique peuvent changer. C'est pourquoi, les téléspectateurs devront lancer une nouvelle recherche et mémorisation des chaînes sur chaque poste recevant la télévision numérique par une antenne râteau ou intérieure.

**Alors, pour être certain de
ne pas se retrouver sans images
de télévision rendez-vous sur la
place Gabriel Péri
le 15 février de 9h à 16h.**

Hommage

à nos conseillers municipaux disparus

Trois anciens conseillers municipaux nous ont quitté en 2010. Ils avaient servi leur ville avec une grande disponibilité et beaucoup de dévouement pendant plusieurs mandats. Ils aimaient leur ville et étaient aimés de tous.



**Patrick
BENKEMOUN**
nous a quitté
le 26 juin
à l'âge de 46 ans



**Robert
AMISANO**
nous a quitté
le 24 novembre
à l'âge de 74 ans



**Christine
LABARRE**
nous a quitté
le 26 décembre
à l'âge de 47 ans

*Nous renouvelons aux trois familles
nos sincères condoléances.*

Un adieu chaleureux à...

- **BENKEMOUN Patrick**
26/06/2010
- **CORDIN Marie, Henriette**
veuve SALAÛN 28/10/2010
- **DUVOYE Jeannine**
veuve QUENNEVAT 13/11/2010
- **AMISANO Robert** 24/11/2010
- **BERRISSOUL Milouda**
épouse MAMOURI 08/12/2010
- **CAUBLOT Jeanne, Henriette**
épouse LOOTEN 11/12/2010
- **LOOTEN André,
René, Gaston** 20/12/2010
- **SALAH Christine, Renée, Denise**
épouse LABARRE 26/12/2010
- **MARMET Gilberte, Marguerite**
veuve LABUXIERE 27/12/2010
- **LAFONT Robert, Pierre**
08/01/2011
- **AKHRIA Djamilia**
épouse IZEM 25/01/2011

Bienvenue à nos bébés...

Du 21 septembre 2010 au 15 janvier 2011

MAC GINLEY Assia 24/09/2010 • JOUEN Evan Claude Emmanuel Jonathan 25/09/2010 • MESSAOUDINI Neyla 25/09/2010 • AROUA Rym 26/09/2010 • LOUCHART Chloé Delphine 27/09/2010 • TBAHRITI Fatima 27/09/2010 • DIAW Alassane Ibrahim 01/10/2010 • DIAW Fousseinou Idriss 01/10/2010 • DHIMEL Souleyman 03/10/2010 • ALBERT Noah Romuald 04/10/2010 • CHAREF Sophia 06/10/2010 • BOUHENNA Bilel 11/10/2010 • CHERGUI Haroun 12/10/2010 • BAMBA Méry-Osmann Morifing 13/10/2010 • BAKHAYOKHO Adama 14/10/2010 • ELMAC Nathanaël Morgan Malcolm 15/10/2010 • KHELLAL Melinda Annie Christiane 15/10/2010 • WINTER Nathan 15/10/2010 • BAKIR Adam 17/10/2010 • ABOU EL KACEM Shaïma Mariya 20/10/2010 • FOURMY Tom Jean-Yves Gilles 24/10/2010 • MARTIN Louca 24/10/2010 • MARTIN Stella Yvonne 24/10/2010 • ARAOUR Rayan 28/10/2010 • KERGREIST Axel Pierre Serge 04/11/2010 • NKAKE CHAMOMI Côme Hippolyte Jean 04/11/2010 • SASSI Ayoub Ahmed 04/11/2010 • ZORGANI Sarah 04/11/2010 • PREVEL Mathéo Cédric 08/11/2010 • BOUDJEMLINE Saïd 11/11/2010 • MONDESIR Jénayson Masson 11/11/2010 • CHALABI Walid 12/11/2010 • RIHANE Bilel 12/11/2010 • RIHANE Nesrine 12/11/2010 • KARTIBOU Idriss 15/11/2010 • DUCHESNES Lilou Maryline 16/11/2010 • KARAOUI Shirine Farah 17/11/2010 • SYLLA Goundo 19/11/2010 • GHORZI Naïm Mustapha 23/11/2010 • MIR Zakaria 24/11/2010 • COULIBALY Cheickna 27/11/2010 • MAKHLOUFI Shaïna 27/11/2010 • DURIC Tatjana 28/11/2010 • HSAÏNI Ilyes Mouloud 28/11/2010 • MUANA MPUTU Taliah Jeanisha 29/11/2010 • DURAND Axel Mickaël Jean 30/11/2010 • TINTIN Elysha 02/12/2010 • KEITA Maimouna Dado 02/12/2010 • ANDRIANJATO Alexia Chloée 04/12/2010 • FEUILLETTE Luna Marie 06/12/2010 • FEUILLETTE Olivia Myriam 06/12/2010 • CAMARA Boye 08/12/2010 • MICHELIN Nathanaëlle 08/12/2010 • FURTADO LOPES RODRIGUES Marcos Garvey 11/12/2010 • CHALIGNÉ Mathis José 12/12/2010 • FRAILLON Astrid Elisabeth Soizic 12/12/2010 • CHATAIGNER Maelys Emma 13/12/2010 • KARIM Wided 20/12/2010 • SAMASSA Inaya Koumba 22/12/2010 • GUISSÉ Mariame 26/12/2010 • BESSAOUI Leïla Myriam 28/12/2010 • ERRAHMANI Sulayman 31/12/2010 • LAZIC Andjela 31/12/2010 • SAÏDI Célia Maryame 04/01/11 • AMALOU Nahil 05/01/2011 • SOUMAORO Tidiane 05/01/2011 • TLILI Méline Yasmine Farah 8/01/11 • MEDDAH Adama Hamidou 13/01/2011.

Meilleurs vœux de bonheur...

- DELPECH Francis Alain Aimé
RAHANTAMALALA Perline Solonirina 17/04/2010
- RAHMAN Aminur
AKTER Naznin 25/09/2010
- GUELLIL Kamal
BENLAHSEN Chaïmaa 01/10/2010
- KAYA Ömer
SAYIN Funda 09/10/2010
- BOUTGAROUT Hamza
BADA Sabrina 29/10/2010
- BENDRAOUA Mohamed Chaoukhi
SEHOUANE Saïda 06/11/2010
- BELLAHSENE Mohamed
BOUKECHOUIOU Hakima 20/11/2010
- FERNANDES José Manuel
CUTMAN Véronique Rose 04/12/2010
- HAMMOUDI Hiazide
IMOULA Yamina 18/12/2010
- LOTFI Rachid
SOUHALI Asmaa 23/12/2010
- MEDJEK Hakim
MAACHOU Mariam 08/01/2011
- SAUVAGE Julien, Antoine, René
MONNIER Marina 15/01/2011



VILLE DE DUGNY
Seine-Saint-Denis

Vendredi 4
Samedi 5
MARS 2011

SALON de
L'APPRENTISSAGE
et des METIERS

10h à 17h

Salle Henri Salvador
à DUGNY

ENTREE LIBRE

- Vous souhaitez découvrir un **métier** ?
- Vous souhaitez une **formation en alternance** ?
- Vous recherchez un **emploi** ?

Informez-vous !

www.ville-dugny.fr

